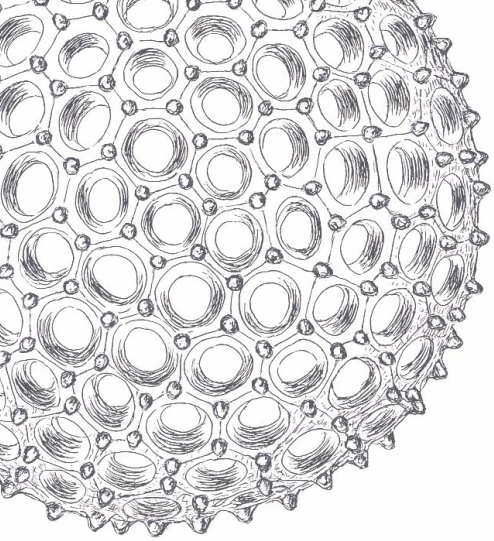

BARRICADE
CULTURE D'ALTERNATIVES

SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES ALTERNATIFS – SORTIR DE LA NICHE –

LE CAS DE LA CEINTURE ALIMENT-TERRE LIÉGEOISE

Christian **Jonet** • 2015

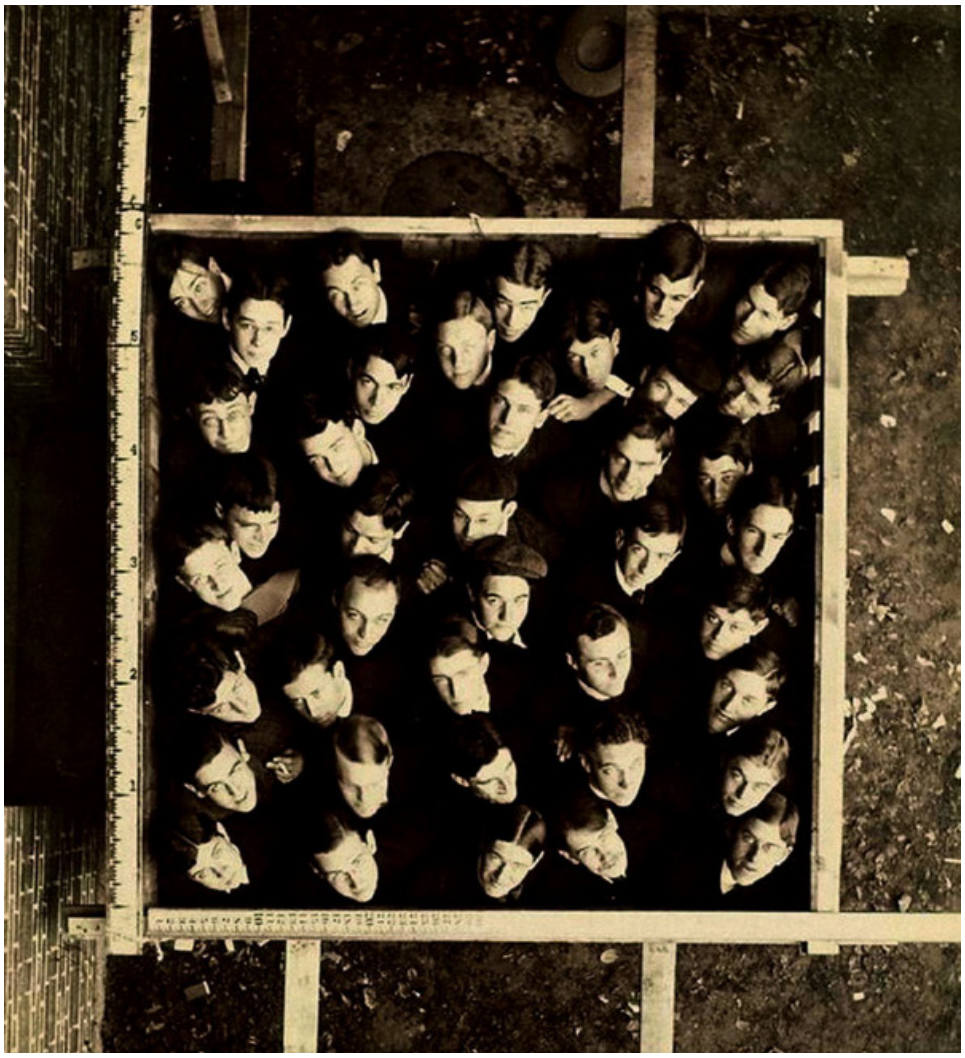

INTRODUCTION 4

CHAPITRE UN
Questionnements propres à une démarche d'éducation populaire 7

De quelle manière suis-je impliqué dans ma recherche ? 7
Comment situer cette recherche dans l'histoire ? 7
Quelles conflictualités traversent notre question de recherche ?
Quels phénomènes de domination (sociale), d'aliénation (culturelle)
et d'exploitation (économique) peuvent être identifiés ? 10
Quels savoirs vise-t-on à conquérir par cette recherche ? 22
Comment la recherche mobilise-t-elle les savoirs populaires et académiques ? 22

CHAPITRE DEUX
Le cadre théorique de la transition des systèmes sociotechniques 24

Des limites théoriques et pratiques 28
De l'utilité d'une telle théorie pour les acteurs sociaux et citoyens 28

CHAPITRE TROIS
La *Ceinture aliment-terre liégeoise* face aux défis de son positionnement théorique, politique et institutionnel 33

Introduction 33
La *Ceinture aliment-terre liégeoise :* éléments de trajectoire 35
Approches de l'entrepreneuriat institutionnel
dans les sciences de gestion des entreprises sociales 41
Réflexions quant à l'action de la CATL 42
Conclusion 47

CONCLUSION GÉNÉRALE 49

L'évolution des systèmes agro-alimentaires, qui se trouvent à l'intersection de toutes les crises, constitue probablement un des enjeux politiques majeurs de ce siècle. Partout dans le monde, des systèmes agro-alimentaires alternatifs, plus durables, justes et démocratiques, émergent dans un grand foisonnement. Mais quel est leur réel pourvoir de transformation d'un système globalisé, concentré, financiarisé, et générateur d'inégalités croissantes ? Ces alternatives ne sont-elles pas vouées à rester enfermées dans des « niches d'innovation », ou à être récupérées et banalisées ? Et surtout, à quelles conditions pourraient-elles bousculer un système qui semble irrémédiablement verrouillé ?

INTRODUCTION

Les systèmes agro-alimentaires industriels qui nous nourrissent majoritairement font l'objet d'un nombre croissant de critiques, en raison de leur opacité, de leurs impacts négatifs sur la santé humaine et sur les écosystèmes, ainsi que de leurs conséquences sociales. La concentration économique, la globalisation, et la financiarisation qui s'opèrent au sein de l'agribusiness, et le contrôle croissant qu'exercent les empires alimentaires (réseaux oligopolistiques[1] qui associent les géants mondiaux de l'agroalimentaire et de la distribution) « de la semence à l'assiette », sur les systèmes alimentaires, constituent autant de motifs d'inquiétude, et de menaces sur la souveraineté alimentaire des populations, au « nord » comme au « sud ».

Tant en matière de production que de consommation alimentaire, on constate partout l'émergence de foyers de résistance aux logiques néolibérales, productivistes, et consuméristes. À l'instar de la plupart des scientifiques qui les étudient, nous nommerons *Systèmes agroalimentaires alternatifs,* les expériences concrètes, de terrain, qui allient producteurs et consommateurs dans l'exploration d'alternatives au système dominant. La présente étude s'intéressera particulièrement à la *Ceinture Aliment-Terre Liégeoise* (CATL), une dynamique d'auto-organisation et de développement progressif des réseaux agro-alimentaires alternatifs en région liégeoise.

Une des questions importantes qui occupent la communauté scientifique qui étudie ces systèmes agroalimentaires alternatifs, est d'évaluer leur capacité de transformation sociale, les points de vue étant fort divisés sur le sujet. Le chercheur en sciences sociales et agronome Étienne Verhaegen (UCL) résume ainsi les deux grands types de position dans ce débat scientifique : « l'une, optimiste, qui considère que ces réseaux et les ressources discursives et organisationnelles qu'ils mettent en place constituent le tremplin pour la construction d'un système alimentaire socialement plus équitable, environnementalement plus du-

1 L'oligopole est une forme de marché dans lequel un très petit nombre d'entreprises disposent ensemble d'un monopole de l'offre d'une marchandise ou d'un service et sont ainsi soustraites au régime de libre concurrence.

rable et politiquement moins asservissant, un "incubateur pour un développement rural soutenable" (Freidmann, cité par Little *et al.,* 2010). L'autre, plus critique, questionne la "radicalité" de ces expériences et n'y voit jusqu'à ce jour essentiellement que des effets de "niches" conduisant à une diversification des modes de production et d'échange, avec à la fois une dualisation des systèmes et des zones de production et une restratification sociale de la consommation alimentaire, sans grande perspective de remise en cause fondamentale du système dominant[2] ».

Dans cet article, Étienne Verhaegen pointe également les limites de certaines grilles théoriques mobilisées pour étudier les systèmes agroalimentaires alternatifs. Dans une perspective d'éducation permanente ou, plus exactement, d'éducation populaire, notre étude s'intéressera particulièrement à la manière dont de telles théories peuvent nourrir un imaginaire et des stratégies de transformation sociale.

Mais en définitive, l'éducation populaire, c'est quoi ? Pour reprendre la définition qu'en donne le philosophe Luc Carton, c'est une action collective de mobilisation d'un savoir social stratégique. D'une part, elle mobilise les savoirs de gens, les savoirs de « terrain », et pas seulement les savoirs scientifiques, et d'autre part, elle vise la transformation sociale, dans le sens d'une égalité accrue entre les citoyens, d'un accroissement de la démocratie, et d'une résistance aux phénomènes de domination, d'exploitation et d'aliénation.

Le sociologue français Christian Maurel voit, quant à lui, dans l'éducation populaire un « travail de la culture dans la transformation sociale et politique[3] ». Il lui assigne plusieurs missions. Une mission de conscientisation : favoriser la compréhension du monde et de la place qu'on y occupe, ou que l'on devrait y occuper ; instruire pour révolter. Une mission d'émancipation, cette dernière pouvant être entendue soit à la manière des peuples en marche qui destituent les tyrans, soit comme l'action de sortir, aussi modestement que ce soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux. Une mission de transformation de soi et des rapports sociaux et politiques, sachant que les individus sont transformés par les transformations sociales auxquelles ils contribuent – *la* transformation sociale impliquant une mise en mouvement, le fait de devenir acteur. Enfin, Christian Maurel assigne encore deux missions à l'éducation populaire, celle « d'augmentation de notre puissance (démocratique) d'agir », pour

2 Étienne Verhaegen, « Les Réseaux agroalimentaires alternatifs – Transformations globales ou nouvelle segmentation du marché ? », in Denise Van Dam, Pierre Stassart, Jean Nizet, Michel Streith (coord.), *Agroécologie – Entre pratiques et sciences sociales,* Educagri, 2012, p. 266.

3 Ce paragraphe est basé sur l'intervention de Christian Maurel le 12 mai 2015 à Bruxelles, dans le cadre du cycle de formation à la recherche en éducation populaire, organisé par l'asbl CFS. Pour de plus amples développements de ces questions, nous renvoyons le lecteur vers le livre de Christian Maurel, *Éducation populaire et puissance d'agir – Les Processus culturels de l'émancipation,* L'Harmattan, 2010.

sortir de la passivité, passer d'une situation de démission à une situation d'organisation, et celle de contribution à la construction d'un nouvel imaginaire social, plus solidaire, égalitaire, coopératif.

Ces visées d'émancipation collective passent notamment par des activités de recherche, telle que celle entreprise ici. Une recherche engagée donc, mais néanmoins rigoureuse, étayée par des sources, fondée sur une exigence d'esprit critique et d'honnêteté intellectuelle.

Cette année, j'ai eu le privilège de participer à une formation inédite de l'asbl CFS (*Collectif Formation-Société*), au cours de laquelle nous avons collectivement tenté de dégager les spécificités d'une recherche en éducation populaire. Vu que cette dernière prend pour point de départ le vécu des acteurs et les conflictualités sociales qui les traversent, nous nous sommes dit qu'une telle recherche devrait commencer par quelques questions de contextualisation, telles que celles-ci :

- quel est mon positionnement par rapport à mon sujet ?
- comment ma recherche se situe-t-elle dans l'histoire ?
- quelles conflictualités traversent ma question de recherche ?
- quels savoirs veux-je conquérir par cette recherche ?
- comment ma recherche mobilise-t-elle les savoirs tant académiques, que sociaux, ou populaires ?

C'est par une tentative de réponse à ces questionnements que débutera donc notre étude. Nous présenterons et analyserons ensuite, dans une perspective critique et émancipatrice propre à l'éducation populaire, le cadre théorique de la « transition des systèmes sociotechniques », principale référence scientifique pour l'étude de l'évolution des systèmes agroalimentaires. Nous poursuivrons par un texte collectif et réflexif[4] sur un cas d'étude dans lequel nous sommes directement impliqués : « La *Ceinture aliment-terre liégeoise* face aux défis de son positionnement théorique, politique et institutionnel ». Nous conclurons enfin sur la manière dont les systèmes agroalimentaires alternatifs peuvent se nourrir des critiques qui leur sont adressées, ainsi que de la connaissance de leurs propres limites, pour évoluer de manière à contribuer à un changement social qui ne soit pas à la marge, bref, à sortir de leur enfermement dans des niches d'innovation.

4 « La réflexivité est un processus transformateur, des représentations, des pratiques sociales, des savoirs. Elle concerne différents champs disciplinaires [..]. Elle englobe plusieurs niveaux d'analyse : celui du sujet, des groupes sociaux, des organisations, des institutions. La réflexivité est à distinguer de la réflexion qui est une opération mentale, un exercice de la pensée sur un objet déjà là. La réflexivité est plutôt une disposition personnelle, sociale, politique, épistémologique / méthodologique et pédagogique, comme travail de la pensée sur elle-même. Elle est profondément "méta". » Source : *Wikipedia*.

CHAPITRE UN
QUESTIONNEMENTS PROPRES À UNE DÉMARCHE D'ÉDUCATION POPULAIRE

DE QUELLE MANIÈRE SUIS-JE IMPLIQUÉ DANS MA RECHERCHE ?

À titre personnel, rien ne me prédisposait à travailler sur le thème de l'alimentation ou des systèmes agro-alimentaires. De manière tout à fait triviale, je pourrais par exemple préciser que jusqu'à mon départ de la maison familiale, à la fin de mes études (licence en Science politique), j'ai mangé quotidiennement une « assiette belge » quasi-immuable, composée de légumes et de pommes de terre (non-bio), ainsi que d'une quantité approximative de 200 grammes de bœuf aux hormones ; et je n'ai jamais songé à m'en plaindre. Après huit années passées dans l'industrie, en tant que cadre logistico-commercial, j'ai décidé de changer radicalement de vie professionnelle. J'ai trouvé un emploi dans le secteur de l'éducation permanente, où j'ai hérité, presque par hasard, d'une thématique « aliment'action ». Il a bien fallu que je m'instruise. Or, au fil de mes recherches, j'ai progressivement acquis la conviction que les transformations des systèmes alimentaires, qui sont à l'intersection de toutes les crises, sont un des principaux enjeux politiques de ce siècle. En l'occurrence, je redoute un accroissement considérable du pouvoir des « empires agro-alimentaires » au détriment de la souveraineté alimentaire des populations. Je redoute également les conséquences de l'empoisonnement des écosystèmes et du dérèglement climatique – qui ont partie fortement liée avec les systèmes qui nous nourrissent ainsi qu'un possible « effondrement » de ces systèmes alimentaires[5]. Ce qui ne m'empêche pas, en termes de culture alimentaire, de parler du cœur de l'aliénation : je craque régulièrement pour de la malbouffe industrielle, par goût ou par manque de temps.

Enfin, je peux difficilement adopter une posture de détachement par rapport à mon objet d'étude *Ceinture aliment-terre liégeoise,* puisque j'en suis à la fois la principale cheville ouvrière et le porte-parole. Je revendique par contre un droit à la réflexivité critique, dont je compte faire usage ici. Comme je l'expliquerai, une attitude réflexive des acteurs est même, selon moi, une des principales conditions de transformation des systèmes agro-alimentaires.

COMMENT SITUER CETTE RECHERCHE DANS L'HISTOIRE ?

« Le système alimentaire, c'est-à-dire "la façon dont les hommes s'organisent pour produire, distribuer et consommer leur nourriture" […] est né il y a 500

5 À ce sujet, je recommande la lecture de cet ouvrage original et synthétique : Pablo Servigne, *Nourrir l'Europe en temps de crise – Vers des systèmes alimentaires résilients,* Nature et Progrès Belgique, 2014.

millénaires avec "l'invention" du feu qui a créé l'acte éminemment social de cuisiner des aliments[6] ». L'invention de l'agriculture, il y a quelque 11 000 ans, a ensuite accéléré l'augmentation et la sédentarisation de la population humaine. L'apparition et le développement de la propriété privée a eu d'importantes répercussions sur l'évolution des systèmes alimentaires. En particulier, le phénomène de concentration de la terre agricole a posé des problèmes qui, depuis l'époque de la Rome antique, ont mené à des réformes agraires, consistant à offrir des terres aux paysans qui les cultivent, en les confisquant à leurs propriétaires[7]. Il est intéressant de noter qu'en France, la révolution de 1789 a été suivie d'une réforme agraire.

Entre le milieu et la fin du XIXe siècle, en Europe de l'Ouest, l'industrialisation de masse a déplacé des millions de personnes, principalement des paysans, vers les lieux d'industrialisation. Ces personnes, arrachées aux modes de production et aux rapports sociaux anciens, ont été précipitées dans le rapport salarial. « C'est une expérience douloureuse, qui inaugure un débat, une lutte sociale, une profonde division, à la suite de laquelle ces gens – le peuple – vont s'organiser. Ils vont s'organiser pour créer, par exemple, des coopératives, afin d'assurer leur autonomie dans la consommation, ne pas acheter le pain "chez l'ennemi"[8].» Ils vont aussi créer des mutualités, et c'est sur cette base coopérative et mutualiste que le mouvement va aussi créer des syndicats[9]. Les résistances actuelles à l'ordre marchand que constituent les jardins collectifs et les groupes d'achat alimentaires ont connu leurs préfigurations à cette même époque, lorsque des collectifs ouvriers se sont organisés pour produire ensemble leur alimentation, et / ou pour l'acheter ailleurs que dans les magasins détenus par leurs patrons.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la « révolution verte » a engendré une formidable augmentation des rendements des cultures agricoles, attribuable à la combinaison de trois facteurs : l'utilisation de semences « sélectionnées » appartenant à des variétés à haut rendement, l'apport d'engrais et de produits phytosanitaires, et un contexte politique favorable de régulation des marchés. Si elle s'est accompagnée d'indéniables progrès en matière de sécurité sanitaire, elle a également eu des effets écologiques préoccupants (usage excessif de pesticides, herbicides et insecticides, irrigation massive, avec des impacts né-

6 Jean-Louis Rastoin, « Les Multinationales dans le système alimentaire », *Revue Projet* N°307, novembre 2008.

7 https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9forme_agraire, consulté le 9 décembre 2015. Note : dans le monde moderne, des réformes agraires sont apparues un peu partout dans le monde dans le cadre de luttes de décolonisation et des programmes révolutionnaires socialistes.

8 *Forum sur l'Éducation permanente,* intervention de Luc Carton, « Santé conjuguée », avril 2005, N° 32.

9 *Ibidem.*

gatifs sur les nappes phréatiques, sur la bio-diversité et sur la qualité des sols) et a généré une forte augmentation des inégalités entre les producteurs. Les fermes à taille humaine ont progressivement été remplacées par des exploitations industrielles, ce qui a provoqué un exode rural important.

Cette période, caractérisée par de nombreuses innovations technologiques, par le développement de l'économie de marché et par d'importants changements socioculturels, a abouti à la constitution du « modèle alimentaire agro-industriel tertiarisé[10] », que Jean-Louis Rastoin, professeur à Montpellier SupAgro, illustre par la composition actuelle du prix moyen des aliments : 20 % de matières premières agricoles, 30 % de transformation industrielle et 50 % de services et de marges dans les pays à haut revenu.

Le renouveau coopératif, l'essor de l'économie sociale et solidaire, qui ont eu lieu en France dans les années 1970, constituent un autre ferment des luttes actuelles pour la souveraineté alimentaire, ou du moins de la manière dont ces luttes s'organisent dans les systèmes agroalimentaires alternatifs.

À partir des années 80, alors que le néolibéralisme prenait son essor, la surproduction dans les secteurs agricoles fortement subventionnés des pays riches a exercé une pression à la baisse sur les prix agricoles, dissuadant les investissements privés dans l'agriculture des pays en développement. Dans le même temps, alors qu'un nombre important de pays à faible revenu étaient soumis à des « plans d'ajustement structurel » de la part du FMI et de la banque mondiale, leur dépendance vis-à-vis des importations de produits alimentaires a considérablement augmenté. Lorsque les prix des produits agricoles ont brusquement grimpé en flèche en 2008, du fait de la hausse des prix du pétrole et de la spéculation, les pays les moins avancés se sont trouvés pris au piège[11]. Des émeutes de la faim se alors sont produites dans 38 pays. Ces événements ont constitué un jalon important dans la prise de conscience, de la part des populations et des gouvernements, de la vulnérabilité de nos systèmes alimentaires, et de leur incapacité à assurer durablement la sécurité alimentaire des populations. Pourtant, les phénomènes de spéculation sur les denrées alimentaires n'ont pas cessé, mais ils ont au contraire pris de l'ampleur, comme nous le verrons plus loin.

Le début du troisième millénaire a été marqué par la création et la montée en puissance de la notion de souveraineté alimentaire[12], promue par le *Mouve-*

10 Jean-Louis Rastoin, « Les Multinationales dans le système alimentaire », *op. cit.*

11 Olivier De Schutter, « Rapport réf. A/HRC/25/57 », soumis par le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, *Rapport final – Le Droit à l'alimentation, facteur de changement, Conseil des Droits de l'Homme,* Nations Unies, 24 janvier 2014, p. 7-8.

12 La *Plateforme Souveraineté alimentaire* définit cette dernière comme le droit des populations, et des pays de définir leurs propres politiques alimentaires et agricoles. Ces politiques

ment paysan international Via Campesina[13], autour notamment du *Mouvement des paysans sans terre* au Brésil. Ce dernier fut, et reste, confronté à la violence armée des grands propriétaires terriens.

QUELLES CONFLICTUALITÉS TRAVERSENT NOTRE QUESTION DE RECHERCHE ? QUELS PHÉNOMÈNES DE DOMINATION (SOCIALE), D'ALIÉNATION (CULTURELLE) ET D'EXPLOITATION (ÉCONOMIQUE) PEUVENT ÊTRE IDENTIFIÉS ?

Domination

Dans le domaine des systèmes alimentaires, la croissance du niveau des inégalités touche tant les producteurs que les mangeurs. Le travail réalisé par le professeur Olivier De Schutter, de 2008 à 2014, dans le cadre de sa fonction de Rapporteur spécial de l'ONU pour le Droit à l'alimentation, fait référence sur ces questions. Olivier De Schutter définit le droit à l'alimentation comme « le droit de toute personne, seule ou en communauté avec d'autres, d'avoir physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante, adéquate et culturellement acceptable, qui soit produite et consommée de façon durable, afin de préserver l'accès des générations futures à la nourriture[14] ».

Comme le note l'*Organisation de Coopération et de Développement Économiques* (OCDE), « l'écart continue de se creuser entre riches et pauvres. Depuis la crise, les disparités se sont aggravées, et dans de nombreux pays de l'OCDE, les inégalités atteignent désormais leur plus haut niveau depuis que des données sont recueillies[15] ».

Dans son étude[16] controversée publiée en janvier 2015 (illustrée ci-dessous), en amont du *Forum économique mondial* de Davos, *Oxfam* entendait démontrer que la part du patrimoine mondial détenu par les 1 % les plus riches était passée de 44 % en 2009 à 48 % en 2014, et dépasserait les 50 % en 2016. 80 % de la population mondiale ne se partageaient en 2014 que 5,5 % et possédaient en moyenne 3 851 dollars par adulte, soit 700 fois moins que le patrimoine moyen des 1 %.

doivent être écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à chaque contexte spécifique et ne pas menacer la souveraineté alimentaire d'autres pays.

13 http://viacampesina.org/fr/

14 Olivier De Schutter, « Rapport réf. A/HRC/25/57 », *op.cit.,* p. 3.

15 « Tous concernés – Pourquoi moins d'inégalité profite à tous », OCDE, mai 2015, consulté le 02 octobre 2015 sur le site www.oecd.org/fr/social/inegalite-et-pauvrete.htm

16 Oxfam, « Insatiable richesse – Toujours plus pour ceux qui ont déjà tout », *Oxfam,* 2015.

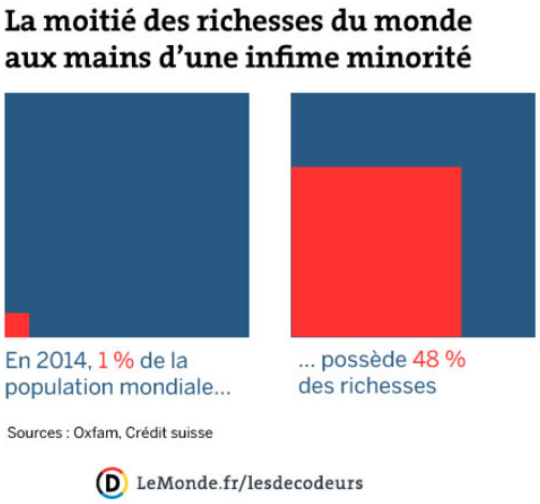

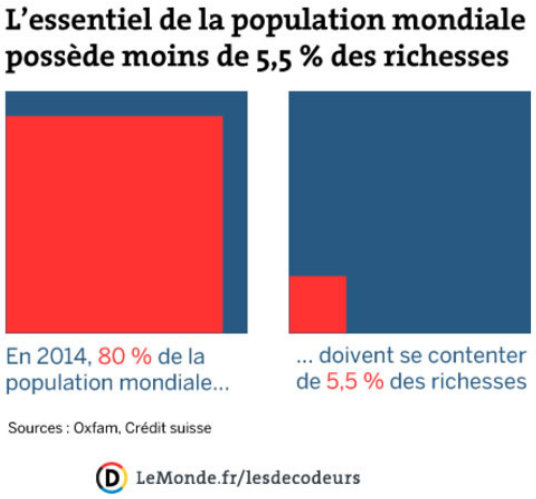

Inégalités dans l'accès à l'alimentation

La question du droit à l'alimentation est cruciale dans un contexte d'inégalités croissantes. Elle se pose avec une acuité particulière pour les plus pauvres, y compris dans les pays riches, comme le montre ce graphique présenté par Olivier De Schutter à l'occasion d'une conférence donnée à Bruxelles en mai 2013.

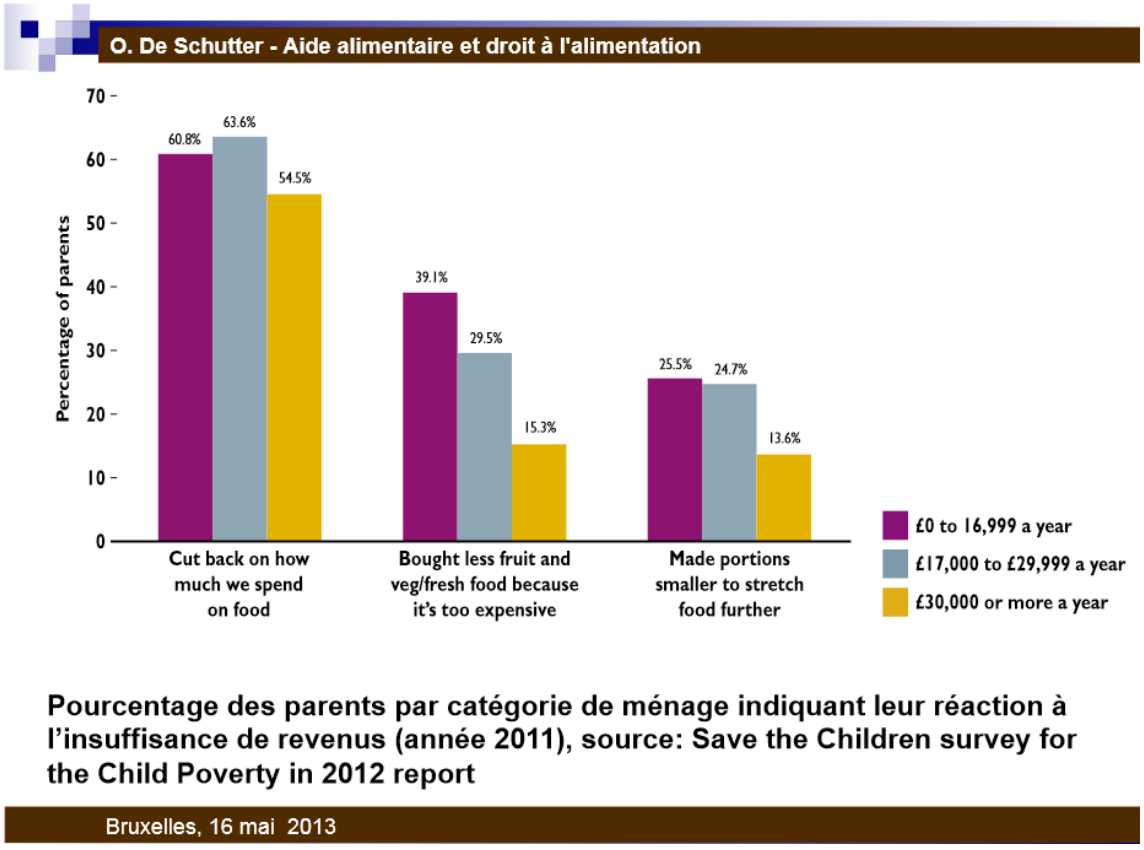

L'augmentation du niveau de production alimentaire au cours des 50 dernières années n'a guère permis de réduire le nombre de personnes qui souffrent de la faim (près d'un milliard, soit une personne sur sept), et la situation nutritionnelle reste médiocre. « Environ 34 % des enfants des pays en développement, soit un total de 186 millions d'enfants, n'ont pas la taille d'un enfant de leur âge, symptôme le plus courant de malnutrition, de dénutrition chronique[17]. » « Comme la dénutrition, la carence en micronutriments ou "faim cachée" est une violation du droit de l'enfant à un niveau de vie suffisant pour lui permettre d'assurer son développement physique et mental[18] [...] » En outre, quelque 2 milliards de personnes présentent des déficiences en vitamines et en minéraux indispensables à une bonne santé.

« À l'échelle mondiale, la prévalence de l'obésité a doublé entre 1980 et 2008. En 2008, 1,4 milliard d'adultes étaient en surpoids ; 400 millions d'entre eux étaient obèses et étaient donc exposés à un risque accru de diabète de type 2, de troubles cardiaques ou de cancer gastro-intestinal[19]. »

Les problèmes de santé liés à la malbouffe, en particulier l'obésité et le diabète, touchent d'abord les pauvres, dans les pays pauvres. Le rapport *Food Price Watch*[20] de la *Banque mondiale,* qui met en lumière l'évolution des prix alimentaires dans les pays à revenu faible et intermédiaire, pointait, en mars 2013, « la persistance de prix alimentaires volatils et élevés [qui] n'a pas seulement des conséquences sur la famine et la sous-nutrition mais également sur l'obésité qui pourrait augmenter dans un contexte de prix élevés où les populations choisissent des aliments moins chers » et plus caloriques. La Banque mondiale mettait par la même occasion en exergue, le moindre coût de la "malbouffe" dans les pays pauvres.

Chez nous, le constat n'est guère plus réjouissant : le marché est de plus en plus segmenté, avec une alimentation « de qualité différenciée » pour les gens aisés (préoccupés principalement par leur propre santé, voire intéressés par la distinction sociale que peut leur apporter l'alimentation qu'ils consomment[21]), et une alimentation industrielle *low cost* pour les

17 Olivier De Schutter, « Rapport réf. A/HRC/19/59 », soumis par le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, 26 décembre 2011, p. 4-5.

18 *Ibidem.*

19 Olivier De Schutter, « Rapport réf. A/HRC/25/57 », *op.cit.,* p. 5.
Ce paragraphe se réfère aux *Statistiques sanitaires mondiales 2012* de l'*Organisation mondiale de la Santé.*

20 www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/publication/food-price-watch-home
consulté le 24 septembre 2015.

21 Rapport scientifique *Projet CADACC,* « Caractérisation de la demande alimentaire en cir-

moins nantis. Se référant à une étude internationale réalisée par l'Université de Cambridge, *Solidaris* souligne qu'en Belgique, « 48 % des personnes à faible revenu sont en surpoids (Indice de Masse Corporelle > 25), contre 43 % de la population à haut revenu. En ce qui concerne l'obésité (Indice de Masse Corporelle > 30), il s'agit respectivement de 17 % et 12 %[22]. » Les plus précaires, quant à eux, recourent aux « restos sociaux » et autres expédients. À Liège, par exemple, quelque 40 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté, et plus d'un quart d'entre elles, incapables d'accéder à une nourriture suffisante, bénéficient de colis alimentaires[23].

La situation des producteurs

Entre les années 1960 et 1990, de nombreux gouvernements de pays pauvres, confrontés à une forte croissance démographique et à un important exode rural, ont été contraints d'augmenter leurs importations de produits alimentaires. « De ce fait, il est devenu encore plus difficile pour leurs propres agriculteurs de vivre décemment de l'agriculture, ceux-ci devant faire face à un *dumping* accru de produits alimentaires fortement subventionnés sur les marchés intérieurs. L'importation de produits alimentaires à bas prix a, en effet, servi de substitut à l'amélioration des salaires des travailleurs des secteurs non agricoles et à la mise en place d'une couverture sociale universelle de base[24]. »

Fort ironiquement, on estime que la moitié (50 %) des personnes qui, dans le monde, souffrent de la faim, sont de petits producteurs pratiquant une agriculture de subsistance, contraints d'acheter leur alimentation, en dehors des périodes de récolte, à un prix qui leur est inaccessible. Les autres sont souvent d'anciens paysans, poussés par la pauvreté à l'exode vers les bidonvilles, où ils rencontrent chômage et très bas salaires. D'autres finissent par vendre leur force de travail sur de grandes plantations, sans aucune protection sociale, et dans des conditions telles que 20 % d'entre eux souffrent de la faim[25].

cuits courts », *Centre d'Économie sociale* (ULg) et *Centre d'Études économiques et sociales de l'environnement* (ULB), 2015, p. 24.

22 www.solidaris.be/Namur/Presse/Communiques/Pages/La-malbouffe-en-Belgique-n%E2%80%99est-pas-une-fatalit%C3%A9.aspx, consulté le 02 décembre 2015.

23 *Guide de l'aide alimentaire à Liège,* Ville de Liège, novembre 2013.

24 Olivier De Schutter, « Rapport réf. A/HRC/25/57 », *op.cit.,* p. 8.

25 Les éléments chiffrés de ce paragraphe sont repris d'une interview d'Olivier De Schutter, publiée le 19 février 2014 sur le site www.bioconsomacteurs.org

Chez nous, les agriculteurs ne meurent certes pas encore de faim, mais leur situation se dégrade rapidement. Selon le rapport annuel 2015 de la Direction générale statistique du SPF Économie consacré à l'agriculture, au cours des 35 dernières années, la Belgique a perdu 67 % de ses fermes, soit - 3,3 % par an en moyenne tant en Flandre qu'en Wallonie, et la superficie moyenne par exploitation a presque triplé. Au cours de la même période, la Belgique a perdu 110 000 emplois agricoles (de 185 134 à 74 510), soit 60 % de son effectif, alors que la Wallonie en perdait 37 000 (de 60 141 à 22 849). Depuis 1990, c'est en moyenne quelques 62 emplois que la Belgique perd chaque semaine dans le secteur agricole ! Mais cette destruction d'emplois agricoles passe presque inaperçue. Ni plans sociaux, ni délocalisations : le plus souvent, ce sont juste des exploitations non reprises au départ à la retraite des agriculteurs, et des terres récupérées par d'autres, plus industriels et proposant un modèle plus intense en capital. Et tandis qu'il y a de moins en moins d'agriculteurs à leur compte, le salariat se développe au plus bas coût dans les exploitations industrielles, où l'on recourt majoritairement aux contrats précaires, de saisonniers ou temporaires (en France, le syndicat CGT – *Confédération générale des travailleurs* – estime à plus de 80 % la part de ce type de contrats), et aux conditions de travail parfois déplorables, voire illégales[26].

La PAC (*Politique agricole commune européenne* – 40 % du budget européen, soit 50 milliards d'euros par an), joue un rôle important dans ces évolutions. Son premier et principal pilier (4/5 du budget) subventionne l'agriculture à l'hectare ou, autrement dit, au capital détenu, plutôt que de soutenir l'emploi et les services environnementaux rendus par les agriculteurs. Alors que le prix de la terre de culture a triplé au cours des 10 dernières années[27], rendant l'accès à cette ressource de plus en plus difficile pour les activités non-spéculatives de « simple » production alimentaire, et que la part du budget des ménages belges consacrée à l'alimentation a diminué de plus de 20 % au cours des 50 dernières années[28], il n'est tout simplement plus possible pour la grande majorité des producteurs de vivre décemment de la vente de leur production. La libéralisation des marchés, la pression du système agro-industriel dominant et du modèle de subventionnement ont poussé les agriculteurs vers une fuite en avant : plus d'hectares, plus d'animaux, plus d'investissements lourds, plus d'endettement, plus de dépendance aux marchés internatio-

26 Aurélie Trouvé, *Le* Business *est dans le pré,* Fayard, 2015, p.31.

27 D'après *Oxfam Magasins du Monde,* en 10 ans, de 1995 à 2006, le prix moyen d'un hectare de terre agricole belge a été multiplié par 3, passant de 9 727 € à 27 190 €.
Source consultée le 04 septembre 2015 : www.outilsoxfam.be/download/345?skip=1

28 Entre 1961 et 2009, la part des dépenses des ménages belges consacrée à l'alimentation est passée de 36 à 15 % pour l'alimentation au sens large. Source : S. Winandy & S. Comps, « Évolution des habitudes de consommation », *Observatoire de la Consommation alimentaire,* Gembloux (Belgique), 2012.

naux… et aux subventionnements européens. D'après notre personne de contact au SPF Économie en charge de l'analyse des chiffres de l'agriculture belge, si ces primes européennes venaient à disparaître, c'est environ 80 % des agriculteurs actuels qui déposeraient instantanément le bilan. Or, ces budgets étaient déjà menacés pour la programmation européenne 2014-2020[29]. Qu'en sera-t-il ensuite ?

Selon l'*Institut national de veille sanitaire,* tous les deux jours en France, un agriculteur se donne la mort, le taux de suicide dans cette profession étant supérieur de 50 % à celui de l'ensemble des salariés. Une situation liée notamment aux difficultés financières des agriculteurs, dont l'endettement a presque triplé en 25 ans[30]. La situation n'est guère différente en Belgique et en Wallonie, comme en témoigne le maintien, depuis 2005, de la cellule *Agricall,* qui offre une aide psychologique aux agriculteurs wallons, via notamment une permanence téléphonique. Un tel contexte est évidemment peu encourageant pour les jeunes : moins de 5 % des agriculteurs belges ont moins de 35 ans. « Dans 15 ans, plus de 55 % de la population active des agriculteurs wallons aura atteint l'âge de la retraite[31]. » Et une infime minorité d'entre eux a un successeur désigné.

Aliénation

Nous avons mis en évidence le caractère nuisible pour la santé d'un abus de nourriture industrielle transformée, à forte teneur en sucres ajoutés, en sel, en lipides, en acides gras saturés, etc. L'augmentation de la consommation de ce type d'alimentation est une réalité largement étayée un peu partout dans le monde.

La place croissante des plats préparés dans notre quotidien est un important marqueur de cette tendance, comme en témoigne une étude réalisée en 2013 par des chercheurs de l'ULg et Gembloux Agro-Bio Tech[32]. En 2009, les dépenses liées aux plats préparés représentaient 7,9 % du budget alimentaire à domicile (hors boissons) des ménages belges, sachant que 92 % des ménages belges consommaient de tels plats. Entre 1999 et 2009, la dépense totale (à prix constants) en plats préparés a augmenté de 1,7 % par an en moyenne. Cette

29 Jan Douwe Van Der Ploeg, *Les Paysans du XIXe siècle – Mouvements de repaysanisation dans l'Europe d'ajourd'hui*, Charles Leopold Mayer, 2014, p. 32-44.

30 Aurélie Trouvé, *op. cit.,* p. 31.

31 Astrid Bouchedor, « Pour un meilleur accès à la terre en Belgique et en Europe », FIAN, 2014, p. 17-18.

32 Stéphane Winandy, Maud De fays, Philippe Lebailly *et al.,* « Analyse de l'évolution de la consommation de plats préparés en Belgique », *Base-Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement* ULg & Gembloux, 2013.

même étude a pu documenter des tendances similaires au Royaume Uni, aux États-Unis, en France et aux Pays-Bas.

Dans les pays en développement, on a constaté que le recours accru aux importations de produits alimentaires a été l'une des principales causes de la «transition nutritionnelle», c'est-à-dire le passage progressif à une consommation croissante d'aliments transformés plus riches en sel, en sucre et en graisses saturées. Bien que nettement moins bons pour la santé que les régimes alimentaires traditionnels de ces régions, ces aliments transformés ont l'avantage – particulièrement pour l'industrie – d'être caractérisées par une longue durée de conservation, et surtout, de séduire les populations urbaines et les jeunes générations[33].

On peut s'étonner, alors que les effets néfastes pour la santé de ce type d'alimentation ont été largement documentés et sont connus du grand public, qu'une partie croissante de la population mondiale s'y conforme et s'y adonne. La simple mise sur le marché de ce type de produits ne suffit pas à expliquer la croissance importante de leur consommation.

Marketing et société de consommation

Les produits industriels sont poussés vers les consommateurs par un *packaging* et un *marketing* dispendieux, souvent abusifs ou trompeurs, tandis que près du quart de la nourriture achetée dans les pays riches finit dans les poubelles[34]. « Les dépenses de *marketing* sont colossales : selon les produits, entre 5 et 15 % du prix payé par le consommateur sont consacrés à la publicité. De fait, l'industrie agro-alimentaire dépense beaucoup plus en services qu'en matières premières agricoles. En 2010 aux États-Unis, 9 % du prix payé par le consommateur revenait aux agriculteurs (et à leurs fournisseurs), 34 % aux industriels et 56 % au marketing et autres services.[35] »

Même sur le front des alternatives et de la lutte contre les abus du système agro-industriel, l'aliénation culturelle n'est pas en reste. Nous sommes tous imprégnés par la société de consommation, caractérisée non seulement par une très forte pression de la communication publicitaire, mais également par une exigence de disponibilité et d'accessibilité immédiate – inédite dans l'histoire – des produits alimentaires. Des chercheurs français ont ainsi relevé, « à propos des AMAP[36], en France, que

33 Olivier De Schutter, « Rapport réf. A/HRC/25/57 », *op.cit.,* p. 8.

34 Jean-Louis Rastoin, « L'Industrie vient en mangeant », *Alternatives Internationales* hors-série n° 15, 2014.

35 *Ibidem.*

36 En France, les AMAP, *Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne,* est un

la liberté de choix demeure une réalité irréductible parmi les activistes et que cette liberté peut s'exprimer dans ces systèmes d'une manière assez peu différente de celle à l'œuvre dans les systèmes conventionnels[37] ». « Il faut aussi souligner le fait que ces expériences demeurent fortement dépendantes des circuits conventionnels, du fait notamment de leur marginalité en termes de volumes d'échanges. L'alternativité n'est rendue possible que parce qu'elle s'articule et s'insère dans des réseaux plus larges et des modes de gouvernance qui perpétuent les logiques de commodification[38] et les rapports de domination capitaliste[39] ».

L'évolution des modes de vie

« L'achat de [produits industriels transformés] reflète un changement de comportement alimentaire lié à l'évolution de la société, dans laquelle les ménages consacrent de plus en plus de temps et d'argent au logement, aux activités de loisirs, aux transports et aux communications. L'évolution de la structure des ménages joue aussi un rôle dans ce changement de comportement (augmentation du nombre d'isolés, des familles monoparentales, des ménages à deux revenus)[40] ». À cela, il convient d'ajouter la décohabitation des générations et les grands phénomènes d'urbanisation. « Le mangeur moderne, en sus de gérer l'abondance et la toxicité des aliments, fait face à une multiplicité d'injonctions contradictoires de type "il faut…" Il doit s'inquiéter de l'impact que peut avoir le contenu de son assiette sur sa santé – sans oublier son portefeuille – mais également sur la nature, le bien-être de l'agriculteur, s'assurer de sa provenance, etc. Il doit coordonner ces préoccupations avec les modes et rythmes de vie actuels, mais également gérer ces choix en tant que marqueurs identitaires, culturels et sociaux[41]. »

Notre mode de vie moderne, et notre rapport toujours plus compliqué et contraint à l'alimentation, expliquent au moins partiellement notre recours croissant à des produits industriels que nous savons nuisible pour

partenariat de proximité et de solidarité entre un groupe de consommateurs et une ferme locale, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie.

37 Étienne Verhaegen, « Les Réseaux agroalimentaires alternatifs – Transformations globales ou nouvelle segmentation du marché ? », *op. cit.,* p. 270.

38 Le mot anglais *commodification* ne connaît pas d'équivalent en français, mais on pourrait le situer quelque part entre *marchandisation* et *chosification*.

39 *Ibidem.*

40 S. Winandy & S. Comps, « Évolution des habitudes de consommation », *op. cit.,* p. 1.

41 Rapport scientifique *Projet CADACC,* « Caractérisation de la demande alimentaire en circuits courts », *op. cit.,* p. 26.

notre santé. Pour l'expliquer, on peut notamment se référer à la psychologie sociale et à la théorie de la dissonance cognitive, selon laquelle, « lorsque les circonstances amènent une personne à agir en désaccord avec ses croyances, cette personne éprouvera un état de tension inconfortable appelé dissonance, qui, par la suite, tendra à être réduit, par exemple par une modification de ses croyances dans le sens de l'acte[42] ». Bref, en matière de pratiques alimentaires, le plus souvent, on fait comme on peut, puis on rationnalise comme on peut.

Pour terminer sur une note plus positive, ou en tout cas offensive, revenons sur la place centrale attribuée au développement du travail des femmes, depuis les années 1960, dans l'explication de l'évolution de nos habitudes alimentaires. Les femmes, à qui le rôle de cuisinière du ménage « était et reste encore traditionnellement dévolu, ont non seulement moins de temps pour préparer les repas, mais aussi moins besoin de la valorisation sociale liée à ce rôle[43] ». Dans une perspective progressiste, l'idée de renvoyer les femmes à leurs casseroles n'est bien entendu pas du tout recevable. L'est encore moins dans notre société patriarcale, l'idée d'y envoyer les hommes… Comme l'a souligné Olivier De Schutter lors de sa conférence liégeoise du 5 décembre 2015[44], une politique publique visant une réappropriation populaire des savoirs et savoir-faire culinaires à des fins de santé publique, devra idéalement passer par le renforcement de l'égalité, salariale notamment, entre les femmes et les hommes. Nous ajoutons qu'une politique de réduction collective du temps de travail compléterait parfaitement de telles visées.

Exploitation

Le système agro-alimentaire concentre des enjeux économiques énormes. Avec un chiffre d'affaire de l'ordre de 12 000 milliards de dollars, et près de 29 millions de salariés en 2010, le secteur agro-alimentaire constitue le premier secteur économique et le principal pourvoyeur d'emplois au niveau mondial. L'industrie agroalimentaire, dont le chiffre d'affaires mondial était estimé à 4 200 milliards de dollars en 2010, occupe une place de plus en plus importante dans le secteur, avec une tendance à la concentration, la financiarisation et la globalisation[45].

42 Source consultée le 7 novembre 2015 : www.psychologie-sociale.com

43 « L'Évolution de l'alimentation en France », Ministère des Affaires sociales, de la Santé, et des Droits des femmes, France, consulté le 15 octobre 2015 sur le site www.sante.gouv.fr.

44 Cette conférence, relative à la culture de la transition alimentaire, a été donnée dans le cadre du 3e *Symposium Populaire de l'Agriculture Paysanne.*

45 Les chiffres de ce paragraphe proviennent du texte de Jean-Louis Rastoin, « L'Industrie vient en mangeant », *op. cit.*

Concentration

« Les cent premières [entreprises] réalisaient en 2012 un peu plus du tiers du chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire mondiale. Et si l'on considère des secteurs comme les produits laitiers ultrafrais, les huiles de table, le sucre, les boissons non alcoolisées, les produits de grignotage, l'oligopole se réduit à une poignée de multinationales qui contrôlent entre les deux tiers et les trois quarts du marché.[46] »

Dans les grands *holdings* de l'agro-alimentaire, la mode est à l'« intégration verticale », soit à la concentration en leur sein d'activités de fourniture d'intrants (machines, engrais, semences, etc), de production et de transformation. La tendance est mondialisée, de la Chine à l'Ouest américain, de la Russie à la Nouvelle-Zélande, en passant par l'Arabie Saoudite, les méga-fermes intégrées et optimisées, permettant une rentabilité maximale des capitaux investis, prospèrent. À titre d'exemple, en République tchèque, 200 exploitations de plus de 2 500 hectares – soit cinq fois la taille d'une ferme française – occupent 20 % des terres[47] !

« Dans les pays industrialisés, le marché de l'industrie agro-alimentaire est constitué majoritairement par les centrales d'achat de la grande distribution, elle-même très concentrée : dans l'Europe occidentale, plus de 80 % des achats alimentaires des ménages se font par ce canal [48]». La métaphore du sablier est utile pour comprendre ce qui est à l'œuvre. En Europe, pour une bonne part de leur production, quelques centaines de milliers de producteurs (le haut de l'entonnoir) dépendent d'une bonne dizaine de « centrales d'achat » pour atteindre plus de 300 millions de consommateurs (en bas)[49]. En termes de concentration de pouvoir, on peut difficilement faire mieux.

Financiarisation

Cette concentration économique a elle-même permis aux firmes de l'agribusiness d'affronter une compétition internationale de plus en plus forte. Les exportations mondiales de produits agroalimentaires – 760 milliards de dollars en 2012 – ont ainsi été multipliées par 3,3 depuis

46 *Ibidem.*

47 Aurélie Trouvé, *op. cit.,* p. 37.

48 Jean-Louis Rastoin, « L'Industrie vient en mangeant », *op. cit.*

49 Carole Crabbé (coordinatrice *Campagne vêtements propres*), « La Grande Distribution dégrade les conditions de travail dans le Sud », repris dans un dossier sur la grande distribution réalisé par *Attac Bruxelles,* non daté.

2000[50]. Dans cette compétition internationale, le recours aux marchés boursiers se généralise pour les acteurs dominants du secteur, avec pour corollaire l'entrée en jeu de fonds d'investissement ayant des exigences de forte rentabilité à court terme, ce qui contribue à l'instabilité des prix sur les marchés agricoles. On constate, de fait, que les fonds spéculatifs sont de plus en plus actifs sur les matières premières, que cela soit à *Euronext,* au *Chicago Board of Trade,* ou dans les bourses de New York et de Londres, spécialisées dans les matières premières agricoles.

Avant les années 2000, la spéculation agressive n'était pas, ou peu de mise, sur les denrées alimentaires. Au tournant du millénaire, après l'éclatement de la bulle internet, puis le choc de la crise des subprimes, la dérégulation des marchés à terme[51] a grandement facilité l'arrivée dans le jeu des fonds de pension, des compagnies d'assurances-vie, des fonds indexés et autres produits de la finance. Entre 1998 et 2008, la part des « purs spéculateurs » dans les transactions est passée d'un quart à environ trois-quart des opérations sur les marchés à terme. Or, une corrélation significative a été démontrée entre positions d'achat sur les contrats à terme et hausses de prix des matières premières. De même, a été prouvée la responsabilité des investisseurs dans la flambée des prix alimentaires de 2007 et 2008, qui, pour rappel, a abouti à des émeutes de la faim dans 38 pays[52]. Ce qui n'a pas empêché les acteurs bancaires classiques, belges et français notamment, de s'engouffrer massivement dans la spéculation financière sur la volatilité des prix des denrées alimentaires, après la crise de 2008, comme en témoignent deux rapports du CNCD-11.11.11. et d'*Oxfam*[53].

Globalisation : contrôle et appropriation de la valeur par les empires alimentaires[54]

« Le paradoxe de nos agricultures, c'est que seuls 11 % de la production agricole mondiale traversent une frontière, soit assez peu finalement,

50 Jean-Louis Rastoin, « L'Industrie vient en mangeant », *op. cit.*

51 Depuis le XIXe siècle, les contrats à terme permettent à des acheteurs et vendeurs de produits agricoles physiques de convenir à l'avance d'un prix pour des livraisons survenant plusieurs mois après. Initialement destinés à couvrir de véritables risques commerciaux, ils sont progressivement devenus des outils de spéculation.

52 La première partie de ce paragraphe est basée sur le chapitre « Les Investisseurs s'en vont aux champs », dans Aurélie Trouvé, *op.cit.,* p. 73-110.

53 Rapport du CNCD-11.11.11. « La Complicité des banques belges dans la spéculation sur l'alimentation », 2013 ; Rapport d'*Oxfam,* « Réforme bancaire – Ces banques françaises qui spéculent sur la faim », 2013.

54 Ce paragraphe est entièrement basé sur la description des empires alimentaires réalisée par

mais que la plupart des politiques agricoles, au Nord comme au Sud, sont surdéterminées par un souci de compétitivité sur les marchés à l'exportation. Cela a favorisé les producteurs les plus gros, les plus compétitifs et les plus capables de se conformer aux standards donnant accès à l'export, au détriment des petits agriculteurs.[55] »

L'industrialisation est allée de pair avec le développement de chaînes alimentaires toujours plus longues, et à la concentration du pouvoir entre un nombre toujours plus restreint d'intermédiaires – les acheteurs de matières premières, les grandes entreprises de l'*agribusiness* qui transforment ces matières premières en denrées comestibles, et les grands distributeurs. Or, la nature de ce pouvoir a changé. Autrefois, son expression la plus courante s'appuyait sur la possession – et donc le contrôle – des moyens de production. Aujourd'hui, pour les « empires alimentaires », ni la possession des moyens de production, ni même l'implication dans les activités physiques de production, ne sont plus nécessaires pour exercer un important pouvoir de contrôle sur l'ensemble de la filière alimentaire. Ce contrôle s'exerce sur le trajet des produits, des services, des informations, des images etc.. En convertissant en produits « l'accès, le droit de produire, la possibilité de vendre et l'attribution de qualifications (au moyen, par exemple, de certifications ou d'accréditations)[56] », ils parviennent à s'emparer de la valeur produite par d'autres. Le phénomène de « pression sur l'agriculture » correspond à la stagnation ou la diminution des sommes versées aux producteurs, tandis que les coûts agricoles liés à l'achat des intrants, semences, engrais, pesticides (dont le contrôle revient de plus en plus aux empires alimentaires), ne cessent d'augmenter. Ceci explique pourquoi, depuis une vingtaine d'années, l'agribusiness affiche la croissance de la valeur ajoutée la plus élevée et la plus constante, tous secteurs industriels confondus, alors que la majorité des agriculteurs de la planète ont faim.

QUELS SAVOIRS VISE-T-ON À CONQUÉRIR PAR CETTE RECHERCHE ?

Nous l'avons dit, l'éducation populaire est intéressée par les « savoirs stratégiques », ceux qui sont susceptibles de provoquer une transformation sociale. Parmi ces savoirs stratégiques, les représentations que nous nous faisons du monde, économique notamment, et de son fonctionnement, occupent une

Jan Douwe Van Der Ploeg, *Les Paysans du XIXe siècle – Mouvements de repaysanisation dans l'Europe d'ajourd'hui*, p. 32-44.

55 Interview d'Olivier De Schutter, Le Vif/L'Express, juin 2014, consultée le 15 octobre 2015, www.levif.be/actualite/sante/l-alimentation-low-cost-a-favorise-le-surpoids-et-l-obesite/article-normal-35195.html

56 Jan Douwe Van Der Ploeg, *op. cit.*, p. 34.

place importante. Nous nous intéresserons donc particulièrement aux représentations (notamment d'origine scientifique) et aux stratégies mobilisées par les acteurs du réseau *Ceinture aliment-terre liégeoise,* notre terrain de recherche privilégié, et nous nous demanderons en quoi elles sont porteuses de transformation sociale, ou à quelles conditions elles peuvent le devenir.

COMMENT LA RECHERCHE MOBILISE-T-ELLE LES SAVOIRS POPULAIRES ET ACADÉMIQUES ?

La première étape de la démarche *Ceinture aliment-terre liégeoise* (CATL) a consisté à organiser un grand forum ouvert (170 participant-es) avec une large gamme d'acteurs concernés du territoire : agriculteurs, transformateurs, acteurs de la restauration collective, organisations paysannes, ONGs, associations d'éducation permanente, agences de développement économique, centres de recherche scientifique, et aussi, de nombreux consommateurs organisés (dans des groupes d'achat alimentaire notamment) et « simples mangeurs ».

Suite au forum ouvert du 6 novembre 2013, des groupes de travail se sont spontanément constitués pour prolonger la dynamique. Certains de ces groupes étaient plutôt orientés vers la réflexion, sur des thèmes tels que l'accès à la terre ou encore à la formation, tandis que d'autres groupes étaient plutôt tournés vers l'action, principalement autour du soutien ou de la création de projets concrets en entrepreneuriat social et collectif. Au total, une cinquantaine de personnes ont pris part à ces divers groupes de travail qui se sont notamment réunis au cours des cafés citoyens de *Liège en Transition,* les 03 décembre 2013, 03 janvier 2014, 03 février 2014 et 03 mars 2014.

Le travail des groupes de réflexion a permis d'identifier les principaux chantiers à mettre en œuvre pour la CATL, à savoir : accéder à la terre, accéder aux savoirs et savoir-faire, accéder à la formation et l'accompagnement, accéder aux financements, sensibiliser les mangeurs, professionnaliser et animer la filière naissante, permettre aux producteurs de vivre dignement de leur métier et de bénéficier d'une qualité de vie.

Le monde scientifique s'est particulièrement mobilisé sur le projet, via des chercheurs provenant de différentes disciplines (agroécologie, économie sociale, sociologie, sciences de la nutrition).

La CATL constitue bien selon nous une démarche d'éducation populaire ; elle articule les savoirs des citoyens et des acteurs de terrain avec des savoirs scientifiques ou experts, pour construire de nouveaux savoirs qui visent à une transformation sociale émancipatrice et égalitariste. Les principes fédérateurs annoncés, dès son lancement, sur le site web de la CATL, sont on ne peut plus

explicites de ce point de vue[57]. Parmi ceux-ci : favoriser l'accès de tous à une nourriture de qualité, produite dans des conditions socialement décentes ; renforcer la souveraineté alimentaire des populations, ici comme ailleurs ; soutenir le développement de modèles d'agriculture, d'élevage et de transformation alimentaires moins dépendants des ressources non renouvelables et plus respectueux des écosystèmes et de la santé humaine ; favoriser la rencontre entre les acteurs professionnels de la chaîne alimentaire et les consommateurs, ainsi que la reconnaissance de leurs intérêts réciproques. À partir de là, définir ensemble ce qu'est la qualité de l'alimentation dans toutes ses dimensions (organoleptique, gustative, sanitaire, écologique, sociale), accepter collectivement d'en payer le prix, et répartir ce prix de manière juste.

L'association d'acteur citoyens, sociaux et scientifiques autour de visées de transformation sociale n'est pas une spécificité exclusive de l'éducation populaire ; elle est également au centre d'une démarche scientifique transdisciplinaire mobilisée sur des problématiques sociétales complexes et importantes telles que l'immigration, la violence, la santé, la pauvreté, le changement climatique ou encore les transformations culturelles[58].

« La transdisciplinarité implique que la nature précise d'un problème devant être résolu ne peut être prédéterminée et doit être définie conjointement par les scientifiques et les acteurs sociaux. Afin de permettre aussi bien l'affinement du problème que l'engagement collectif dans sa résolution, la recherche transdisciplinaire connecte l'identification du problème avec la structuration, la recherche de solutions et la création de résultats au travers d'une recherche récursive et constamment négociée[59] ». Les spécialistes du développement durable définissent, quant à eux, la recherche transdisciplinaire comme « un principe scientifique réflexif, intégratif et méthodologique visant la solution de problèmes sociétaux, et simultanément d'issues scientifiques, en différenciant et en intégrant la connaissance issue de divers milieux d'experts et de profanes[60] ».

On le voit, il peut exister des convergences fortes entre les méthodes de l'*Éducation populaire* et les démarches scientifiques transdisciplinaires. Ce n'est donc pas un hasard si un chapitre « charnière » de cette étude est constitué d'une

57 Voir les principes fédérateurs de la CATL sur le site www.catl.be, rubrique PRÉSENTATION.

58 Tom Dedeurwaerdere, « Les sciences du développement durable pour régir la transition vers la durabilité forte », UCL et *Fonds national de la Recherche scientifique,* 2013, p. 112. Les deux citations du paragraphe suivant sont tirées du même document.

59 U. Wiesmann, G. Hirsch Hadorn, H. Hoffmann-Riem *et al., « Enhancing Transdisciplinary Research – A Synthesis in Fifteen Propositions »,* in *Handbook of Transdisciplinary Research,* G. Hirsch Hadorn, H. Hoffmann-Riem, S. Biber-Klemm *et al.,* Springer, 2008, p. 433-441 ; p. 436.

60 T. Jahn, M. Bergmann & F. Keil, *« Transdisciplinarity – Between Mainstreaming and Marginalisation », Ecological Economics* n° 79 : 1–10, 2012, p. 26-27.

contribution présentée le 21 mai 2015, à Louvain-La-Neuve, au 2e *Congrès interdisciplinaire du développement durable.* Pour l'occasion, cinq chercheurs scientifiques, Sybille Mertens, Pascal Marcq, Étienne Verhaegen, Marlène Feyereisen et Pierre Stassart, se sont associés à Christian Jonet (auteur de la présente étude), cheville ouvrière de la CATL, pour rédiger et présenter une contribution scientifique transdisciplinaire sur le thème : « La *Ceinture aliment-terre liégeoise* face aux défis de son positionnement théorique, politique et institutionnel[61] ».

CHAPITRE DEUX
LE CADRE THÉORIQUE DE LA TRANSITION DES SYSTÈMES SOCIOTECHNIQUES.

La théorie de la transition des systèmes sociotechniques, issue des sciences politiques, est un cadre d'analyse utilisé par la plupart des interlocuteurs scientifiques de la CATL, qu'ils soient agronomes, économistes ou sociologues. Une référence tellement centrale que de nombreux acteurs de la CATL ont fini par se l'approprier, et qu'elle façonne, au moins en partie, la vision de la manière dont leur action s'inscrit dans leur environnement.

La théorie de la transition des systèmes sociotechniques s'intéresse aux transformations à grande échelle susceptibles de s'opérer dans la manière dont sont accomplies des fonctions sociales importantes telles que le transport, la communication, le logement, l'alimentation, etc. Comme le note Paul-Marie Boulanger, dans un texte qui fait référence à la question dans le monde francophone : « Si les technologies jouent un rôle fondamental dans la façon dont ces fonctions sont remplies, celles-ci se déploient cependant toujours dans un environnement économique, social, culturel et institutionnel qui leur confère efficacité et légitimité. Quel que soit leur degré de perfectionnement, les artefacts[62] ne sont rien et ne peuvent rien par eux-mêmes : ils sont toujours produits, appropriés et utilisés par des êtres humains dans le cadre de structures sociales et organisationnelles. L'analyse et la guidance de l'innovation technologique portent donc nécessairement sur des systèmes à la fois techniques et sociaux, bref sur des systèmes sociotechniques. Ceux-ci consistent donc en assemblages d'artefacts, de règles et de normes, de pratiques et de marchés, d'organisations,

61 Sybille Mertens & Pascal Marcq sont respectivement professeur et chercheur au sein de HEC-ULg) ; Étienne Verhaegen est ingénieur agronome et docteur en sciences sociales et politiques – UCL ; Marlène Feyereisen est chercheuse au SEED – ULg, Campus d'Arlon ; Pierre M. Stassart est directeur du SEED – ULg, Campus d'Arlon, et membre du Groupe de recherche interdisciplinaire du FNRS en agroécologie.

62 Les *artefacts* sont des objets techniques ou technologiques. En anthropologie, un artefact est un produit ayant subi une transformation, même minime, par l'homme, et qui se distingue ainsi d'un autre provoqué par un phénomène naturel.

d'infrastructures, de réseaux, de systèmes de maintenance et de significations culturelles.[63] »

Ainsi, le système alimentaire est un ensemble complexe structuré autour des artefacts que sont la charrue, le tracteur, ou la ferme, mais comprenant aussi des infrastructures appropriées (réseaux routier, ferroviaire, fluvial et aérien, infrastructures logistiques, silos, unités de tranformation, criées, supermarchés…), un ensemble de règles et de normes (les règlementations sanitaires de l'AFSCA[64], les normes qui s'appliquent à l'agriculture, les obligations administratives auxquelles sont soumises ces activités…), des réseaux d'extraction, de transformation et de distribution des matières premières qui permettent de fabriquer les engrais minéraux et autres pesticides de l'agriculture « traditionnelle », des marques et des industries avec leurs réseaux de commercialisation et d'entretien, etc. Il faut ajouter à cela des pratiques, des routines comportementales, des habitudes baignant dans un univers de significations, d'investissements symboliques et sociaux (nous l'avons vu, la manière de se nourrir peut, par exemple, constituer un signe de distinction sociale)[65].

Les systèmes sociotechniques sont en perpétuelle évolution, dans un état d'équilibre dynamique (entre industries, marchés, science, politique, culture, technologie – *voir schéma* page 27) qu'on nomme le *Régime.* La transition désigne un processus de transformation dans lequel un système sociotechnique change de manière fondamentale son fonctionnement et son organisation, sur un relativement long terme (25 à 30 ans). Elle correspond donc à un changement de régime : le passage d'un état d'équilibre dynamique à un autre état.

Le régime se déploie dans un environnement global qui le dépasse et sur lequel il n'a pas de prise : le *Paysage.* « C'est le niveau des grandes tendances démographiques et géopolitiques, des structures socioculturelles profondes, des évolutions économiques et environnementales, bref des mouvements de fond, généralement lents et peu perceptibles. Cependant, c'est aussi le lieu où une crise peut survenir, des chocs se produire : une guerre, un krach boursier, une croissance soudaine des prix pétroliers, etc. L'important, c'est que ces facteurs échappent le plus souvent à la maîtrise des acteurs d'un système sociotechnique donné : ils les subissent et doivent s'y adapter[66]. »

C'est au niveau micro, au sein de ce qu'on appelle les *Niches sociotechniques* que se produisent les innovations radicales (sociales, conceptuelles ou techniques).

63 Paul-Marie Boulanger, « Une gouvernance du changement sociétal – Le *Transition Management* », *La Revue nouvelle* n° 11, novembre 2008.

64 *Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire.*

65 Ce paragraphe est construit par analogie avec celui que Paul-Marie Boulanger, dans l'article précité, consacre au transport routier.

66 Paul-Marie Boulanger, *op. cit.*

Des innovations peuvent y apparaître et s'y développer dans un environnement relativement protégé. « Les niches sont également des lieux d'apprentissage collectif, d'expérimentation et de construction progressive de réseaux sociaux de soutien aux innovations ainsi que de filières de production et des relations utilisateurs-producteurs[67]. » Dans le domaine alimentaire qui nous occupe, les innovations sociales tiennent le haut du pavé. « Bien que leur définition ne soit pas stabilisée, on considère en règle générale que les innovations sociales concernent l'émergence de nouvelles modalités de coordination de relations entre acteurs sociaux afin de répondre à des attentes sociales [..]. Ces innovations constituent des alternatives aux mécanismes de coordination marchands, lorsque ceux-ci ne satisfont pas ou plus certains besoins liés au bien-être des populations.[68] » Ainsi, certaines formes de circuit court[69] se développent relativement en marge du marché et de ses règles de concurrence habituelles, en mettant en relation (plus) directe des producteurs et des consommateurs. Dans de tels circuits courts, les prix et échanges économiques ne résultent pas de la confrontation mécanique d'une l'offre et d'une demande constituées par l'addition de préférences individuelles, autonomes et prédéterminées. Les échanges doivent plutôt y être analysés sous l'angle des relations sociales entre producteurs et consommateurs, dans le cadre desquelles se forment les préférences individuelles. « Les circuits courts offrent aussi *a priori* une occasion importante pour l'analyse économique de repenser les mécanismes de formation des prix et de se pencher à nouveau sur les théories de la valeur ». On constate que la « revendication croissante, au Nord, de prix agricoles équitables concerne aussi bien les producteurs qui aspirent à vivre de leur travail que les consommateurs qui désirent une alimentation de qualité. Ancrés dans les échanges locaux, certains circuits courts se distinguent alors en associant étroitement proximité, liens interpersonnels, transparence et confiance : en ce cas, il sont au cœur de la formation de prix dont l'acceptation relève d'une démarche participative dans laquelle les différentes parties prenantes peuvent exprimer ce qu'elles souhaitent valoriser à travers l'échange marchand[70] ».

Le passage d'un régime à un autre, s'opère généralement suite à une évolution du paysage et / ou une série d'innovations apparues dans les niches. Au niveau de l'agriculture, une modification forte et structurelle du prix des hydrocarbures, ou une accélération du changement climatique pourraient par exemple constituer des éléments déclencheurs d'un changement de régime. Cela dit, un tel changement ne se produit pas de manière instantanée, mais sur le très long terme, et par phases, comme le représente le schéma ci-après, repris d'une étude

67 *Ibidem.*

68 Yuna Chiffoleau & Benoît Prévost, « Les Circuits courts – Des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires », *Norois* N° 224, 2012/3, p. 7.

69 On qualifie généralement de circuit court un circuit de distribution dans lequel intervient *au maximum* un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

70 Yuna Chiffoleau & Benoît Prévost, *op. cit.,* p. 10.

de la *Communauté urbaine Grand Lyon*[71], elle-même directement inspirée par les travaux du professeur F.W. Geels[72], un des principaux auteurs de la théorie.

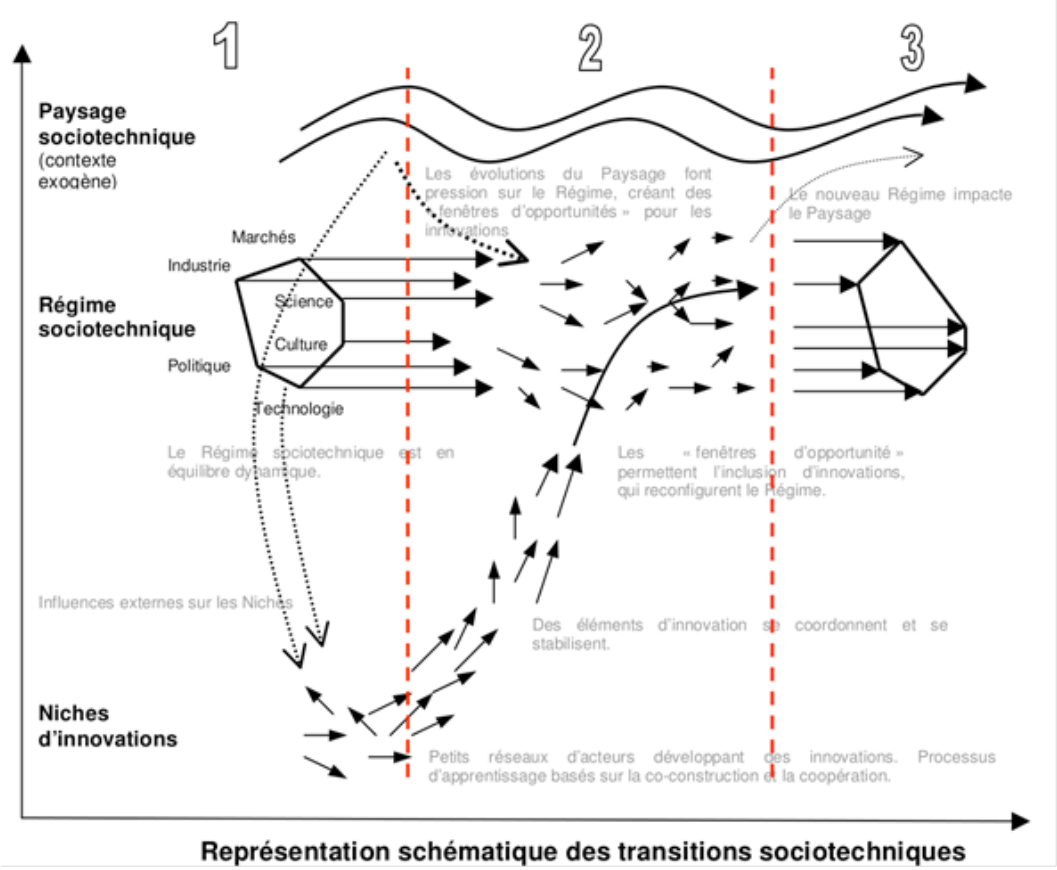

Représentation schématique des transitions sociotechniques

La distinction entre niches, régimes et paysage permet d'expliquer les grands changements dans les systèmes sociotechniques. D'après les scientifiques qui ont analysés de très nombreux changements de régimes sociotechniques à travers l'histoire, un tel changement se produit lorsque des crises ou des chocs survenant dans le paysage déstabilisent un régime de production dont les pratiques et les technologies sont alors mises en question par la comparaison avec des solutions alternatives développées dans les niches.

71 « La Transition, entre théorie et pratique du transition management aux initiatives de transition – résilience », *Communauté urbaine Grand Lyon, Direction de la Prospective et du Dialogue Public,* 2012.

72 F.W. Geels, *« Technological Transitions as Evolutionary Reconfiguration Processes – A Multi-level Perspective and a Case Study », in Research Policy* N° 31 (8/9), 2002, p. 1257-74.

DES LIMITES THÉORIQUES ET PRATIQUES

Étienne Verhaegen met cependant en garde contre un usage prédictif ou déterministe de cette théorie. Pour certains, une transition devrait se produire spontanément lorsque des tensions au sein du régime ouvrent des brèches dans lesquelles le nombre croissant d'acteurs des systèmes agroalimentaires alternatifs n'auraient plus qu'à s'engouffrer pour transformer en profondeur le régime. « Mais cette vision n'est étayée ni par des analyses historiques, ni par des observations actuelles et factuelles qui montrent des signes que ce processus s'enclenche[73]. » Pour l'expliquer, Étienne Verhaegen pointe le caractère partiellement illusoire de la radicalité des pratiques au sein des systèmes agroalimentaires alternatifs[74], de même qu'un relatif enfermement sociologique au sein des niches, certaines barrières à l'entrée (revenu, niveau de formation, réseau de connaissances, éthique..) y ayant été mises en évidence dans plusieurs études[75]. Enfin, il souligne deux faiblesses de l'application du modèle aux systèmes agroalimentaires. D'une part, cette application se focalise principalement sur l'émergence des niches, sur leur construction et leur renforcement, mais elle ne s'intéresse pas suffisamment aux conditions qui permettraient aux innovations qui s'y développent de bousculer le régime et les pratiques de ses acteurs dominants. D'autre part, l'auteur met en question la représentation de niches se développant dans des microcosmes protégés, à l'écart du marché – c'est pour lui une illusion. Si l'on considère toutes ces objections comme pertinentes, quelle peut bien être l'intérêt de se référer à une telle théorie ?

DE L'UTILITÉ D'UNE TELLE THÉORIE POUR LES ACTEURS SOCIAUX ET CITOYENS

Une théorie telle que celle-ci peut, selon nous, constituer un référentiel commun très utile qui facilite les échanges et le travail entre acteurs de nature très différente. Elle permet également aux acteurs sociaux et citoyens de mieux prendre conscience des obstacles qui se posent à la réalisation de leurs objectifs, voire de redéfinir leurs objectifs, et d'adapter leurs stratégies.

Un des principaux dangers qui guettent les réseaux agroalimentaires alternatifs, c'est l'enfermement dans une sorte de réserve d'Indiens, sans le moindre effet sur la manière dont le régime continue de fonctionner. Ça ne pose pas problème si on participe à un système agroalimentaire alternatif – par exemple un groupe d'achat alimentaire – à des fins purement utilitaristes (assurer son

73 Étienne Verhaegen, *op. cit.*, p. 270.

74 Comme nous l'avons expliqué dans la partie de notre texte consacrée à l'*aliénation* page 15.

75 Étienne Verhaegen, *op. cit.*, p. 271.

propre accès à une nourriture « de qualité » à un prix modéré) ou existentielles[76] ; c'est plus questionnant dans une perspective de transformation sociale. Dans une analyse publiée par *Barricade,* Nicolas Pieret pointe ainsi les frustrations qui peuvent assaillir le citoyen dans un groupe d'achat alimentaire tel que celui accueilli à *Barricade :* soutien limité à un nombre réduit de producteurs, impossibilité de mesurer l'impact de l'action du groupe d'achat sur la pérennisation d'une agriculture paysanne durable, doute sur la pertinence du modèle en termes énergétiques, difficultés à se fédérer pour mener des actions aux niveaux institutionnels de la vie politique, « et tous les autres effets possibles d'une organisation non-centralisée et non-bureaucratique[77] ». La représentation « multi-niveau » de la théorie de la transition, et la notion même de niche permet de bien se figurer le type d'enfermement ou d'isolement auxquels peuvent être soumis ce type d'initiative.

Le schéma (page 27) le mentionne également, l'autre grand écueil réside dans la récupération et la banalisation des innovations sociotechniques par le régime dominant, et la neutralisation de leur potentiel de subversivité. Ainsi, l'agriculture biologique, après avoir été développée dans les années 1980 par des militants qui, en marge du système dominant, en ont démontré la viabilité, a ensuite été progressivement assimilée par le système de production et de distribution, jusqu'à s'industrialiser, à se dénaturer, et à intégrer les rayons des supermarchés[78]. Dans une telle configuration, l'innovation a bel et bien modifié le régime, mais à la marge. Ce dernier est parvenu à transformer l'innovation initialement radicale en nouvelle opportunité commerciale, en niche *marketing,* et s'en est finalement trouvé renforcé !

L'autre grande utilité de ce mode de représentation des systèmes alimentaires est qu'elle nous ouvre à la complexité. Elle nous aide à sortir de la vision simpliste selon laquelle les « consom'acteurs », « votant avec leur caddie », auraient toutes les clés en main pour changer le système. L'hexagone représentant le régime, associant industries, marchés, science, politique, culture, technologie, donne déjà à entrevoir la complexité de toute entreprise de transformation globale du système.

Le concept de verrouillage sociotechnique, issu de cette même théorie de la transition, nous enfonce encore plus profondément dans le sac de nœuds. Mais il nous permet aussi de mieux visualiser ces nœuds, et de commencer à envisager la manière de les dénouer. « Le verrouillage se définit comme une situation où une technologie dominante empêche le développement de trajectoires alter-

76 Nicolas Pieret, « Transition et alimentation locale – Dépasser la figure du citoyen-consommateur », *Barricade,* 2012. Disponible sur www.barricade.be

77 *Ibidem.*

78 Philippe Baqué, *La Bio – Entre business & projet de société,* Agone, 2012 ; F.W. Geels & J. Schot, « *Typology of Sociotechnical Transition Pathways* », *in Research Policy* n° 36, 2007.

natives[79]. » Il bloque des processus de transition qui pourraient s'appuyer sur des niches d'innovation, sur des expérimentations.

Ainsi, le développement, par les grands acteurs de l'agro-alimentaire, d'infrastructures (silos, infrastructures de transformation…) et de technologies (OGM, engrais et pesticides chimiques…) qui contribuent à renforcer leur position sur le marché, a été majoritairement financé sur fonds publics, sur base de leur position économique dominante et de leur capacité de *lobby* politique. Les subventions publiques, dont le secteur agricole est devenu totalement dépendant, ont renforcé le modèle dominant d'autres manières : en facilitant l'accès aux intrants et aux hydrocarbures bon marché dont il est totalement tributaire, en favorisant la production de denrées pour le bétail ou l'industrie agroalimentaire (maïs, soja et blé), ou encore en augmentant le niveau de concentration économique via un subventionnement de l'agriculture à l'hectare (comme nous l'avons vu avec la PAC). Ces divers renforcements ont, à leur tour, augmenté la capacité de *lobby* de l'*agribusiness :* la boucle est bouclée sur un cercle parfaitement vicieux[80].

Quant aux lois et règlementations relatives à la sécurité alimentaire, pour les mêmes raisons, elles se sont conformées aux pratiques et nécessités de l'*agribusiness* et de la grande distribution plutôt qu'à celles des petits producteurs et artisans de la transformation alimentaire. Enfin, rappelons – ce n'est pas le moindre des verrouillages – que nos goûts et nos habitudes de consommateurs pressés nous ont rendus dépendants d'aliments fortement transformés, riches en graisses, en sels et en sucres ajoutés, produits par les mêmes acteurs dominants.

Pour les acteurs sociaux et citoyens, prendre conscience de tout cela, c'est déjà faire un pas important vers l'adoption de stratégies de transformation sociale plus réalistes et adaptées. Dans l'état actuel des connaissances, quelques pistes prometteuses ont déjà été identifiées pour mettre en œuvre des tentatives de déverrouillage du système alimentaire. Ainsi par exemple, une recherche-intervention d'une durée de six années, associant scientifiques et acteurs de terrain, visant à construire une filière « bœuf des prairies gaumaises », alternative à celle, largement dominante, du Blanc-Bleu-Belge, a montré que : « c'est bien le fait que l'ensemble des maillons de la filière de la production à la consommation partagent la même conception de la qualité[81] qui rend ce système extrêmement

79 P. Baret, P. M. Stassart, G. Vanloqueren & J. Van Damme, « Dépasser les verrouillages de régimes socio-techniques des systèmes alimentaires pour construire une transition agro-écologique », *Actes du Premier Congrès interdisciplinaire du développement durable,* 2013.

80 Olivier De Schutter, Rapport réf. A/HRC/25/57, *op. cit.,* p. 33.

81 Les exigences partagées par l'ensemble de la filière, de l'abattoir au consommateur en passant par les bouchers et les distributeurs, renverraient en effet à une conception partagée de la qualité en viande bovine belge : « une viande tendre et maigre, mais peu goûteuse ».

résistant au changement[82] ». Au terme d'un travail de médiation et de recherche long et patient, l'initiative gaumaise a été couronnée de succès via la combinaison de différentes stratégies :

1. la redéfinition de l'entièreté du système de la production à la consommation et, *in fine,* la construction d'un autre marché pour une filière alternative ;
2. la construction du projet sur une logique territoriale émergente, portée par les acteurs locaux, plutôt que sur une logique sectorielle portée par des acteurs de la filière bovine, entachée de corporatisme ;
3. une rupture de référentiel visant à construire un nouvel accord sur la qualité avec d'autres acteurs, pour distinguer le maigre du tendre ;
4. une démarche de recherche-intervention impliquant des acteurs du territoire et des chercheurs qui ont engagé leur légitimité scientifique, leur expertise et leur savoir-faire de sociologues et agronomes dans la co-construction du Bœuf des prairies gaumaises. Cette combinaison d'innovations, principalement sociales, a permis d'aboutir à la création d'une nouvelle filière, malgré le verrouillage de la filière Blanc-Bleu Belge.

Les tentatives de déverrouillage du système alimentaire recouvrent une grande diversité, et elles commencent seulement à être documentées. Bien qu'encore balbutiantes, « leur analyse est vitale pour une meilleure compréhension des différents éléments qui nourriront la transition vers des systèmes alimentaires durables. Un champ de recherche s'ouvre donc, à savoir l'identification du potentiel de ces initiatives à créer des systèmes qui contournent les normes et pratiques de la grande distribution et de l'agriculture classique, à recréer des nouvelles normes et pratiques, à créer de la transition[83] ».

Comme le rappelle Étienne Verhaegen, de telles visées sont éminemment politiques. « Pour échapper à la "commodification", à la subordination au modèle dominant, comme à l'impasse de niches identitaires et défensives, il est fondamental que [les réseaux agroa-alimentaires alternatifs] se développent autour de valeurs, de pratiques et de modes de gouvernance non "récupérables", par les systèmes conventionnels, non excluants et ancrés territorialement. Dans ce sens, les projets articulés autour de l'agroalimentaire, ayant une forte composante d'économie sociale ou coopérative et de développement territorial, initiés à des échelles maîtrisables par les diverses catégories d'acteurs pour définir leurs choix, doivent être soutenus par les pouvoirs publics et constituer une des priorités de ceux-ci. À cette fin, il importe aussi que ces initiatives s'inscrivent dans des réseaux et mouvements de contestation politique plus larges, telles que les associations de producteurs qui défendent une agriculture paysanne, les ONG

82 P. Baret, P. M. Stassart, G. Vanloqueren & J. Van Damme, *op. cit.*

83 *Ibidem.*

luttant pour plus de souveraineté alimentaire, les associations environnementales ou de défense de la ruralité des territoires, les mouvements alterconsuméristes comme les simplificateurs volontaires, les groupes de pression pour un meilleur accès à la terre[84]. »

Le chapitre suivant de cette étude est le résultat du travail de recherche transdisciplinaire réalisé par cinq chercheurs scientifiques et par moi-même, sur le thème du potentiel et des conditions de transformation sociale de l'initiative *Ceinture aliment-terre liégeoise.* Dans mon cas, il s'agit donc d'un travail réflexif et critique sur des pratiques qui me concernent au premier chef, puisque *Barricade* coordonne actuellement le réseau *Ceinture aliment-terre liégeoise.* Une telle démarche pourrait sembler nombriliste. Comme je l'expliquerai en conclusion, ce type de réflexivité me semble au contraire essentiel pour permettre aux alternatives de sortir de leurs « niches d'innovation ».

Ce texte, rédigé spécialement pour le deuxième *Congrès interdisciplinaire du développement durable,* y a été présenté le 21 mai 2015. Sa rédaction est antérieure à celle de la présente étude. Constituant un tout, il contient sa propre introduction, sa propre conclusion, et il pose très brièvement des cadres théoriques (transdisciplinarité, transition sociotechnique) déjà présentés. Dans une perspective d'éducation populaire, cette répétition théorique n'est probablement pas inutile, vu le caractère dense, complexe et, par moments, jargonnant, de ce texte collectif.

84 Étienne Verhaegen, *op. cit.,* p. 275.

CHAPITRE TROIS
LA CEINTURE ALIMENT-TERRE LIÉGEOISE FACE AUX DÉFIS DE SON POSITIONNEMENT THÉORIQUE, POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL[85] [86]

INTRODUCTION

Parmi les initiatives récentes en Wallonie, la *Ceinture aliment-terre Liégeoise* (CATL) semble être un acteur de terrain initiant une dynamique territoriale en matière de systèmes agroalimentaires alternatifs [S3A][87] qui retient particulièrement l'attention[88].

Lancée en novembre 2013 par des membres de *Liège en Transition* et en partenariat avec une série d'acteurs de terrain en développement local et/ou durable, en économie sociale ou en éducation permanente, la CATL tente de mettre en place un programme ambitieux d'écologisation, de relocalisation et de démocratisation en profondeur du système alimentaire à l'échelle de la province de Liège. L'objectif premier de cette dynamique est d'aider à structurer une filière complète d'alimentation locale en circuit court, articulée principalement autour d'entreprises à finalité sociale[89].

85 2e *Congrès interdisciplinaire du développement durable* (21-22 mai 2015).

86 Auteurs :
- Pascal Marcq, chercheur au *Centre d'Économie sociale* (HEC-ULg), est titulaire d'un *master* en relations internationales (UCL), d'un *master* en *Cultures and Development Studies* (KUL) et d'un certificat interuniversitaire en agroécologie et transition vers des systèmes alimentaires durables (UCL / ULg) ;
- Christian Jonet est licencié en sciences politiques et en administration publique (ULg). Il est coordinateur de l'asbl *Barricade* et porte-parole de la *Ceinture Aliment-Terre Liégeoise* ;
- Étienne Verhaegen est ingénieur agronome et docteur en sciences sociales et politiques (UCL). Il est chargé de cours invité à l'*Institut d'études du développement* (UCL) ;
- Marlène Feyereisen est chercheuse au SEED (ULg, Campus d'Arlon). Elle réalise une thèse de doctorat sur les systèmes agroalimentaires alternatifs ;
- Sybille Mertens est professeur au *Centre d'Économie sociale* (HEC-ULg). Elle est docteur en économie ;
- Pierre M. Stassart est docteur en sciences de l'environnement. Il est directeur du SEED (ULg, Campus d'Arlon), il enseigne les *Sustainability Transition Studies* et est notamment membre de GIRAF (*Groupe interdisciplinaire de recherche en agroécologie* du FNRS) ;

87 Ch. Deverre & C. Lamine, « Les Systèmes agroalimentaires alternatifs – Une revue de travaux anglophones en sciences sociales », *Économie Rurale* n° 317, 2010, p. 57-73.

88 D'autres dynamiques comparables (et inspirées de l'expérience liégeoise) émergent d'ailleurs en Wallonie, voir notamment l'initiative *Caliterre,* www.caliterre.be

89 C. Jonet & P. Marcq, « Quelle alliance avec le monde politique ? », *Politique revue de débats* n° 90, 2015, p. 31-33.

Bien que la dynamique ait rencontré un large enthousiasme populaire, contribué à la mise en chantier de plusieurs projets pilotes innovants, suscité l'intérêt du monde scientifique et généré une certaine reconnaissance institutionnelle[90], à ce stade, un important travail d'auto-structuration semble nécessaire avant de prétendre franchir une nouvelle étape. Pour y parvenir, le 12 novembre 2014, une « plate-forme stratégique » de la CATL s'est réunie pour la première fois. Composée d'une vingtaine d'acteurs de terrain, d'acteurs institutionnels et de chercheurs universitaires, elle a pour vocation d'identifier les principaux enjeux auxquels la CATL est confrontée, et d'y apporter des réponses ou des pistes de réponse. Au terme de cette première réunion, il apparaît que les chantiers stratégiques prioritaires concernent d'une part, la définition d'une identité précise pour la CATL (raison d'être, valeurs, missions, vision) et, d'autre part, sa gouvernance, tant dans son organisation interne que dans ses rapports à l'externe (pouvoirs publics, institutionnels, autres acteurs, etc.). La pérennisation de la CATL, et le plein déploiement de son potentiel d'innovation, semblent largement dépendre de sa capacité à établir et à faire reconnaître la plus-value qu'elle apporte sur son territoire, bref à légitimer son existence et sa démarche en questionnant son positionnement théorique, politique et institutionnel.

Cette contribution vise principalement à questionner le processus de légitimation de la CATL et ce, dans une posture transdisciplinaire. Par ce positionnement épistémologique, nous entendons :

> *[A] critical and self-reflexive research approach that relates societal with scientific problems [which] produces new knowledge by integrating different scientific that relates societal with scientific problems [and which] produces new knowledge by integrating different scientific and extra-scientific insights [and which] aims to contribute to both societal and scientific progress*[91].
>
> Traduction proposée par Tom Dedeurdewaerdere : « un principe scientifique réflexif, intégrateur et orienté vers la méthode visant à apporter une solution ou à faciliter une transition dans le contexte de problèmes sociétaux et, parallèlement aux problèmes scientifiques qui y sont associés, en procédant à la différenciation et à l'intégration de la connaissance à partir de divers corpus scientifiques et sociétaux de connaissances[92] »

90 Par exemple, des membres fondateurs de la CATL ont été invités le 26 mars 2015 à animer une journée de formation organisée par l'*Union des villes et communes wallonnes* sur le thème du « développement local en transition ».

91 T. Jahn, M. Bergmann & F. Keil, *« Transdisciplinary – Between Mainstreaming and Marginalization », Ecological Economics* n° 79, 2012, p. 1-10.

92 Tom Dedeurwaerdere, « Les Sciences du développement durable pour régir la transition vers la durabilité forte », *op. cit.,* p. 41.

Ainsi, en quête d'une éthique de durabilité forte[93], en déployant un processus réflexif, nous tenterons de rencontrer deux objectifs en synergie : penser l'action avec les acteurs de la CATL et enrichir (ou pour le moins questionner) les cadres généralement mobilisés pour traiter des dynamiques de transition (et ce, toujours avec les acteurs sociaux). Dans cette écologie des savoirs, il s'agit donc bien ici de tenter de re-conceptualiser à la fois le rôle de l'expert et celui de l'acteur de terrain[94] pour générer du (vrai) changement et de la (meilleure) science.

Pour ce faire, dans cette contribution, nous prendrons la liberté de quitter la séquence classique d'un article scientifique de type hypothético-déductif en privilégiant une structure davantage inductive illustrant le processus itératif qui prévaut dans cette recherche. Dans une première partie, nous partirons du terrain en offrant certains éclairages sur la trajectoire de la CATL. Dans une seconde section, nous proposerons de nourrir la réflexion théorique en abordant la CATL comme un entrepreneur institutionnel[95]. Dans une troisième partie, nous évoquerons des pistes d'action pour la CATL et relèverons les controverses que les visées transformatrices de la CATL soulignent. Nous conclurons par quelques considérations sur les cadres théoriques généralement mobilisés pour traiter de transition sociotechnique en soulignant particulièrement l'intérêt à porter sur les processus d'hybridation.

LA CEINTURE ALIMENT-TERRE LIÉGEOISE : ÉLÉMENTS DE TRAJECTOIRE

La stratégie de lancement de la CATL et les perspectives de développement reposent sur quatre axes forts qu'il convient d'étayer : une référence aux débats actuels concernant l'approche de la transition, une ouverture à des acteurs multiples, la participation de différents centres de recherche et l'appui à l'éclosion de diverses initiatives concrètes en économie sociale.

La transition comme point de départ

Si la dynamique CATL a été lancée par des acteurs de terrain dont Liège en Transition, la locale liégeoise du mouvement citoyen international des initiatives de transition, il est important de noter que ces acteurs connaissent et se réfèrent à des éléments du cadre théorique développé autour de l'idée de transition, tant dans leurs dimensions analytiques que dans leurs dimensions opéra-

93 *Ibidem.*

94 M. Gibbon, C. Limoges, H. Nowotny *et al.*, *« The New Production of Knowledge – The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies »*, *Sage,* 1994.

95 J. Battilana, B. Leca & E. Boxenbaum, *« How Actors Change Institutions – Towards a Theory of Institutional Entrepreneurship »*, *The Academy of Management Annals* N° 3(1), 2009, p. 65-107.

tionnelles. Ainsi, en mars 2013 déjà, les initiateurs de la CATL avaient proposé au cabinet du Ministre du développement durable de l'époque de financer la mise en place d'arènes de la transition, dans une perspective de « gestion de la transition » [ou *Transition Management* (TM)] telle que développée notamment aux Pays-Bas et en Flandre[96]. Ce type de dispositif, en général initié et porté conjointement par le monde politique et le monde scientifique, vise à piloter une transition sur le long terme (25 à 30 ans) d'un système sociotechnique déterminé sur un territoire relativement large, le plus souvent régional. Mais contrairement au modèle classique du TM, dans le cas de la CATL, ce sont des acteurs de terrain qui se sont proposés d'initier et de piloter la démarche de TM (en l'occurrence du système alimentaire local) où le territoire d'action envisagé, à savoir la Province de Liège, était plus restreint que dans d'autres opérations de TM. Cependant, les pouvoirs publics ont demandé aux porteurs du projet de s'orienter vers un projet plus concret. Cela a débouché sur le financement d'une recherche-action qui, *in fine,* aboutira à la création, en janvier 2015, de la société coopérative à finalité sociale (SCFS) *Les Compagnons de la terre* (CDLT), fer de lance de la CATL en matière de production collaborative, innovante et agroécologique.

Une large mobilisation multi-acteurs

Persuadés de la nécessité et de l'opportunité d'insuffler une ambitieuse dynamique de réseau dans le champ des S3A à l'échelle de la province liégeoise, les initiateurs du projet sont arrivés à la conclusion que, faute de moyens financiers suffisants pour lancer une véritable démarche de TM, il leur faudrait miser sur des pratiques innovantes et autogérées par les acteurs concernés. Cela s'est concrétisé, le 6 novembre 2013, à l'occasion des événements de lancement officiel de la CATL, par l'expérimentation d'un forum ouvert auquel furent invitées toutes les parties prenantes potentielles identifiées par les organisateurs. Le forum ouvert est un outil d'intelligence collective fréquemment utilisé dans le réseau citoyen des initiatives de transition, où les participants établissent eux-mêmes l'ordre du jour des questions à se poser pour résoudre un problème, et y apportent collectivement des réponses. Le 6 novembre 2013, la question posée par les organisateurs était : « comment parvenir, d'ici 25 à 30 ans, à faire en sorte que la majeure partie de la nourriture consommée en province de Liège soit produite localement, de manière durable et équitable ? » Sur cette base, 42 ateliers ont été organisés au cours de la journée[97]. Des groupes de travail se sont spontanément constitués ensuite pour prolonger la dynamique enclenchée lors du forum ouvert. Certains de ces groupes étaient

96 Paul-Marie Boulanger, *op. cit. ;* J. Grin, F. Felix, B. Bos & S. Spoelstra, *« Practice for Reflexive Design – Lessons from a Dutch Programme on Sustainable Agriculture », International Journal Foresight and Innovation Policy* n°1, 2004, p. 126-149.

97 Les comptes-rendus des différents ateliers sont disponibles sur le site web de la CATL www.catl.be

plutôt orientés vers la réflexion, sur des thèmes tels que l'accès à la terre ou aux financements, et d'autres plutôt vers l'action, principalement autour du soutien ou de la création de projets concrets orientés vers l'entrepreneuriat social et collectif.

Cette journée fut une réussite du point de vue de la participation, tant en termes d'affluence (170 participants) qu'en termes de diversité, puisqu'y ont pris part des agriculteurs pratiquant divers types d'agriculture, des organisations paysannes, des ONG, des organisations d'animation économique et de développement territorial, des représentants de divers pouvoirs publics, des acteurs du circuit court (groupes d'achat et coopératives notamment), de nombreux chercheurs, mais également de « simples mangeurs ». Ces ateliers furent l'occasion de confronter une série de savoirs : sociaux, de terrain, scientifiques et institutionnels. Par exemple, sur la problématique foncière, il fut particulièrement intéressant de voir travailler conjointement des agriculteurs, un membre de la SCFS Terre-en-vue, un militant altermondialiste, un représentant de l'*Agence de développement économique pour la Province de Liège,* un acteur public communal, des acteurs des circuits courts, et un politologue / sociologue.

Le travail des différents groupes de réflexion a permis d'identifier les principaux chantiers à mettre en œuvre pour la CATL, à savoir : accéder à la terre, accéder aux savoirs et aux savoir-faire, accéder aux financements, permettre aux producteurs de vivre dignement de leur métier et de bénéficier d'une bonne qualité de vie, combiner et tester les innovations, valider et essaimer les nouveaux modèles et professionnaliser et animer la filière naissante. Le travail de réflexion de ces groupes a également permis aux acteurs de mieux intégrer la notion de verrouillage sociotechnique, et d'initier progressivement des stratégies de « déverrouillage » cohérentes et conscientes : tentative de redéfinition de l'ensemble du système alimentaire, de la production à la consommation, et de construction d'un autre marché ; construction de projets non pas sur une logique sectorielle, mais sur une logique territoriale émergente, portée par les acteurs locaux ; tentative de rupture de référentiels, par exemple en cherchant à construire un nouvel accord sur la qualité avec d'autres acteurs ; tester et évaluer différentes combinaisons d'innovation sociale et technique ; constitution d'alliances avec le monde de la recherche et adoption d'une démarche transdisciplinaire.

En outre, ces groupes de réflexion ont eu un impact sur la construction de projets concrets. Le projet pilote CDLT est significatif à cet égard dans la mesure où il tente consciemment de combiner diverses innovations sociales et techniques. La coopérative va en effet tenter de mettre en œuvre des pratiques innovantes en matière d'accès à la terre, de modalités de financement, de modèles agroéconomiques, d'organisation plus collective du travail, de gouvernance démocratique, de création de lien entre les nouveaux producteurs non issus du monde agricole (*NIMAculteurs*) et agriculteurs en place, de soutien à

l'écologisation de l'agriculture conventionnelle, ainsi qu'en matière de stratégie d'essaimage.

Si les journées du 5 et 6 novembre ont permis le lancement officiel de la CATL et la mise en œuvre d'un embryon de démarche d'intelligence territoriale, d'autres étapes importantes les ont précédées : une phase de production d'une vision du projet CATL, et une phase de mobilisation d'un large réseau autour de cette vision.

La première étape de la démarche a constitué à produire un discours relatif aux objectifs du projet qui soit à la fois radical (la transition est un projet de transformation en profondeur d'un système) et ouvert. Puisque la volonté était de mettre autour de la table l'ensemble des parties prenantes identifiées, il ne fallait en rebuter aucune, et le calibrage du discours, et donc de la vision, était particulièrement délicat. Le résultat[98] correspond globalement au champ éthique des S3A – construire des systèmes alimentaires plus équitables, environnementalement plus durables et politiquement moins asservissants – avec une attention particulière accordée à la notion de souveraineté alimentaire, à la question des inégalités sociales, et à la création d'emplois décents non délocalisables. La véritable originalité de ce texte réside d'une part, dans le recours à la notion de réseau d'acteurs et de synergies à créer sur un mode de coordination décentralisée et, d'autre part, dans l'accent mis sur l'ouverture et l'accessibilité aux débats[99].

Le discours et l'expression de cette vision de l'évolution du système alimentaire local ont à leur tour permis de mobiliser un très large réseau de partenaires, puisqu'une cinquantaine d'organisations ont soutenu le lancement officiel de la CATL en novembre 2013. Si la journée du 6 novembre fut consacrée au forum ouvert, celle du 5 novembre vit l'organisation de la soirée « grand public » de lancement de l'initiative, à laquelle ont pris part quelques 400 personnes. Atteindre un tel niveau de participation, sans dépenser un euro en publicité et sans « star » à l'affiche de la soirée, n'a pu se faire que par la mobilisation d'un large réseau, elle-même permise par la création d'une vision forte et se voulant inclusive.

Parallèlement à cette volonté d'assoir l'édification de la CATL sur une large base d'acteurs, les initiateurs se sont aussi d'emblée inscrits dans une dynamique collaborative forte avec la recherche en sciences sociales et en agronomie, ce qui constitue un autre trait marquant du processus de lancement et de consolidation progressive du projet.

98 Voir « Principes fédérateurs et intentions du projet » de l'onglet Présentation du site web de la CATL, www.catl.be/presentation

99 « Nous sommes désireux de travailler / réfléchir avec tous ceux qui partagent globalement les principes et objectifs énoncés ici, qu'ils soient labellisés bio ou pas, qu'ils se réclament de l'économie sociale ou pas, etc. », *ibidem.*

Collaborations avec le monde scientifique

Les acteurs de la CATL s'intéressent de près aux savoirs scientifiques susceptibles de les aider à construire leur stratégie d'action. C'est ainsi que la CATL, ou du moins certains de ses acteurs, participe-nt à plusieurs programmes de recherche scientifique et collabore-nt étroitement avec des sociologues, des économistes et des agronomes. Les acteurs de la CATL se sont par exemple conscientisés aux puissants phénomènes de « verrouillage » des systèmes sociotechniques[100] grâce à leurs interactions avec les membres du *Groupe Interdisciplinaire de Recherche en Agroécologie* du FNRS (GIRAF).

Par ailleurs, le modèle agronomique et économique du projet des CDLT a initialement été élaboré dans le cadre d'un partenariat avec la Boutique des sciences de l'UCL ; celui-ci débouchera probablement sur une thèse de doctorat en agronomie / agro-écologie prenant la forme d'une recherche-action sur ce projet de coopérative innovante. Au terme d'une période de test de 5 ans, l'objectif principal de ce doctorat est de porter un éclairage critique sur la conception et la mise en œuvre de ce type de dispositif cherchant à revitaliser l'agriculture paysanne locale. En outre, les CDTL et la CATL ont pris l'initiative de lancer une dynamique de recherche relative aux indicateurs environnementaux, sociaux et socioéconomiques des filières courtes afin de comparer ceux-ci avec les filières conventionnelles. Il s'agit plus exactement d'initier un débat sur les stratégies et modalités de communication sur la pertinence du projet et les obstacles qu'il rencontre, vers le grand public et les sphères du pouvoir de décision politique. De plus, un autre projet de recherche transdisciplinaire entre la CATL et le Centre d'économie sociale (HEC/ULg) visant à répondre aux nombreuses sollicitations des porteurs de projet potentiels en alimentation durable en termes de gouvernance, de financement et de viabilité économique est actuellement à l'étude. Enfin, il faut souligner que les forces vives de la CATL poussent les interactions entre recherche et action plus loin encore en induisant l'émergence d'un nouveau type d'acteur qu'on pourrait qualifier de « chercheur-entrepreneur social »[101].

Des projets économiques concrets en économie sociale

Un quatrième axe à souligner dans ce processus de construction de la CATL est de la voir jouer un rôle central dans le lancement d'initiatives concrètes autour

100 P. Baret, P. M. Stassart, G. Vanloqueren & J. Van Damme, « Dépasser les verrouillages de régimes socio-techniques des systèmes alimentaires pour construire une transition agroécologique », in J.-P. Van Ypersele De Strihou & M. Hudon, (dir.), « Thème 2 : alimentation, agriculture, élevage », 1er *Congrès interdisciplinaire du développement durable* « Quelle transition pour nos sociétés ? », Namur, du 31 janvier 2013 au 01 février 2013, *Service public de Wallonie,* 2013, 165 pages. http://hdl.handle.net/2078.1/141283

101 Certains des auteurs du présent texte constituent d'ailleurs des exemples significatifs.

de l'alimentation durable. En 2015, le travail d'animation de la CATL ne faisant plus l'objet d'un financement public (hormis le travail d'éducation permanente réalisé par l'asbl *Barricade*), ce sont les dynamiques entrepreneuriales, en particulier en économie sociale, qui constituent alors la principale actualité du projet. Outre la création de la société coopérative des CDLT en janvier 2015, d'autres projets entrepreneuriaux sont à l'étude ou en cours de lancement, en matière de production de semences, de production de champignons sur marc de café, de transport d'alimentation en mobilité douce, de transformation alimentaire et de restauration.

L'organisation régulière de « rencontres de porteurs de projets » permet de créer des connections et des synergies entre un nombre croissant d'acteurs de manière à constituer progressivement un embryon de filière courte intégrée, de la semence à l'assiette. *Le Valeureux,* la « monnaie locale » qui rassemble plus de trente-cinq commerces liégeois autour d'une même éthique inscrite dans une charte, a pour sa part vocation de renforcer la circulation monétaire dans cet autre type de marché, non pas « auto-régulé », mais régi par les acteurs de la filière selon les règles qu'ils se sont communément choisies.

La plupart de ces projets (dont plusieurs sont encore en gestation) prennent la forme d'entreprises d'économie sociale, généralement coopératives, à la recherche de financements ; ceux-ci pouvant s'avérer importants. Par exemple, toujours dans le cas des CDLT, le besoin de financement a été évalué à un million et demi d'euros sur cinq ans avec, à la clé, la création de 20 à 30 emplois auto-financés. Les fondateurs de cette coopérative espèrent que l'accompagnement scientifique dont bénéficiera le projet, tant sur ses dimensions agronomiques qu'économiques, sera de nature à mettre en confiance des investisseurs, qu'il s'agisse de sociétés publiques d'investissement ou d'épargnants privés désireux d'investir directement dans le capital d'une telle entreprise citoyenne[102].

On peut à nouveau tracer un parallèle avec le mouvement des initiatives de transition, dont le projet *REconomy* vise à une réappropriation solidaire et citoyenne des économies locales. Loin de correspondre à un mouvement de repli sur soi, il s'agit, comme le répète régulièrement le principal fondateur du mouvement, Rob Hopkins, d'aller à l'encontre de la tendance générale à la concentration du pouvoir et des richesses entre les mains d'un nombre toujours plus restreint de personnes. Dans une perspective de souveraineté alimentaire et économique, il s'agit également pour les populations locales de ne plus dépendre des multinationales, en particulier de l'agroalimentaire, pour les nécessités de leur reproduction matérielle.

102 La SCFS *Vin de Liège,* qui a joué un rôle précurseur en matière d'appel à l'épargne citoyenne, est ainsi parvenue à atteindre un niveau de capitalisation proche de deux millions d'euros.

En se rappelant que, dans cette contribution, nous questionnons le processus de légitimation de la CATL, avant d'aller plus avant, une petite « pause » théorique s'impose. Une manière de nourrir ce processus pourrait être de l'aborder sous l'angle de la gestion stratégique de l'innovation sociotechnique : l'*empowering*[103].

APPROCHES DE L'ENTREPRENEURIAT INSTITUTIONNEL DANS LES SCIENCES DE GESTION DES ENTREPRISES SOCIALES

Pour traiter de cette dynamique d'*empowering*, l'école de pensée dite de « l'entrepreneuriat institutionnel »[104] nous semble particulièrement intéressante à exploiter.

En rupture avec une perspective soulignant la tendance à l'isomorphisme des organisations face à leur environnement afin d'assurer leur survie[105], l'entrepreneuriat institutionnel, inspiré par la théorie de la structuration[106] restaure l'agency des acteurs. Ainsi, ceux-ci ont des capacités d'action transformative sur leur environnement en mobilisant des réponses stratégiques participant à faire reconnaître la légitimité de leurs pratiques[107]. Concrètement, ces réponses stratégiques peuvent être de deux types : développer une vision et motiver des alliés[108].

Le développement de la vision est une activité clé dans l'accomplissement d'un changement institutionnel. Il s'agit en effet de proposer une rupture par rapport à l'existant, ou tout du moins par rapport au mode de fonctionnement d'une institution qui favorise un modèle dominant. La vision est nécessaire pour mobiliser mais aussi pour rassurer ceux qui pourraient la soutenir et qui, naturellement, se placeraient en porte-à-faux par rapport au système institutionnel existant. Articuler une vision du changement qui puisse mobiliser et motiver d'autres acteurs passe par trois grandes phases : le cadrage diagnostique,

103 A. Smith & R. Raven, *« What is Protective Space ? Reconsidering Niches in Transitions to Sustainability », Research Policy* n°41, 2012, p. 1025-1036.

104 C. Oliver, *« Strategic Responses to Institutional Processes », Academy of Management Review* n° 16(1), 1991, p. 145-182. P. Dimaggio, *« Interest and Agency in Institutional Theory », in* L. G. Zucker (Éd.), *Institutional Patterns and Organizations,* Ballinger, 1988, p. 3-22. J. Battilana, B. Leca & E. Boxenbaum, *op. cit.,* p. 65-107.

105 P. Dimaggio & W. W. Powell, *« The Iron Cage Revisited – Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », American Sociological Review* n° 48, 1983, p. 147-160. B. Enjolras, « Associations et isomorphisme institutionnel », RECMA, *Revue internationale de l'Économie sociale* n° 261, 1996, p. 68-77.

106 A. Giddens, *La Constitution de la société – Éléments de la théorie de la structuration,* PUF, 1987.

107 J. Battilana, B. Leca & E. Boxenbaum, *op. cit.,* p. 65-107.

108 *Ibidem.*

le cadrage pronostique et le cadrage motivationnel. Le cadrage diagnostique vise à dénoncer ce qui, dans le modèle dominant, pose problème. Le cadrage pronostique consiste à proposer une alternative, à l'argumenter rationnellement et à la présenter comme la solution qui s'impose naturellement, si on accepte la phase de diagnostic. Finalement, le cadrage motivationnel sert à identifier les éléments qui pourront justifier l'adhésion de potentiels alliés à la vision que l'on a développée.

La mobilisation des alliés est précisément la seconde activité clé dans une stratégie de changement institutionnel. La diffusion progressive du changement (et de la vision qu'il concrétise) passe inévitablement par des stratégies d'alliances et de coopération. L'entrepreneur institutionnel a besoin de mobiliser des alliés susceptibles de lui apporter des ressources (ressources financières, autorité morale, capital social). Son outil principal est d'abord l'usage du discours qui lui permet d'exprimer sa vision mais aussi de signifier à ses alliés potentiels qu'il partage avec eux des préoccupations, des valeurs, un même langage, etc. Petit à petit, sa vision se diffuse parce qu'elle est reprise (parfois partiellement) par ses alliés stratégiques. Il dépasse la phase de l'énoncé de sa vision pour de plus en plus « manipuler » ce qui se passe entre les différents acteurs[109]. Dans ce contexte, il n'est pas rare de voir l'entrepreneur institutionnel mener des actions qui visent à coopter des acteurs dominants pour en faire des alliés, à influencer progressivement les valeurs et les critères d'évaluation, à changer les normes et à investir des lieux de décision.

RÉFLEXIONS QUANT À L'ACTION DE LA CATL

Cadrages diagnostique et pronostique

Concernant le développement d'une vision et particulièrement dans les cadrages diagnostique – qu'est-ce qui ne va pas dans le système actuel ? – et pronostique – qu'est-ce qu'on devrait proposer à la place ? – la dynamique de la CATL semble être caractérisée par un haut degré de réflexivité.

Nous pouvons prendre pour hypothèse que ce haut degré de réflexivité puise son origine dans des interactions de forte intensité entre savoirs scientifiques, savoirs sociaux et actions de terrain. En effet, d'une part, la CATL tient compte des savoirs scientifiques disponibles pour construire sa stratégie. D'autre part, l'expérience de la CATL et la place particulière qu'elle vise à occuper dans le paysage des initiatives cherchant à sortir des impasses du système agroalimentaire actuel en font un terrain d'observation et d'analyse particulièrement intéressant pour la recherche en sciences sociales, agronomiques, politiques et de gestion.

109 C. Oliver, *op. cit.*, p. 145-182.

Incontestablement, ces collaborations avec le monde scientifique ont également une fonction de légitimation pour la CATL, tant vis-à-vis des pouvoirs publics que des partenaires et bailleurs de fonds potentiels. Cette légitimation semble être essentielle, notamment parce que les interlocuteurs politiques de la CATL peinent à reconnaître sa pertinence : une visée de transformation en profondeur d'un système sociotechnique, qui plus est à très long terme, s'accorde parfois mal avec les objectifs et échéances à court terme du monde politique[110].

Cadrage motivationnel et mobilisation des alliés

Concernant la sous-étape du cadrage motivationnel – qu'est-ce qu'on devrait dire ou faire pour générer l'adhésion d'alliés ? – et l'étape de la mobilisation des alliés, les dynamiques à l'œuvre sont par contre plus difficiles à cerner car probablement en cours de maturation.

Il convient aussi de préciser que, contrairement à ce que la théorie pourrait faire penser en proposant une séquence relativement mécanique, les relations entre cadrage motivationnel et mobilisation des alliés sont itératives (dans une visée stratégique, quoi dire / faire et à / avec qui) entretiennent évidemment une relation dialectique.

Ceci étant précisé, compte tenu du fait que le travail d'animation de la CATL[111] peut difficilement se financer sur le marché, un des principaux enjeux pour les animateurs de la CATL et de leurs pairs est de faire reconnaître le caractère d'utilité publique du projet par les pouvoirs publics ; cette reconnaissance tardant à venir.

Nous l'avons déjà souligné, les alliés dans le champ académique sont nombreux et ceux-ci participent à construire la légitimité de la dynamique. Ainsi, dans le cas des CDLT, l'appui scientifique au modèle agronomique servira à son tour de point d'appui pour un travail de lobbying visant à infléchir les politiques publiques en matière de soutien à l'agriculture dans un sens plus conforme à sa vision de l'intérêt général.

Cependant, d'autres types d'alliés potentiels semblent moins mobilisés comme des acteurs du monde économique « classique » ou bien encore des décideurs politiques. Vis-à-vis de ces derniers, les promoteurs de la CATL pensent comprendre que le critère de la création d'emploi est le plus déterminant dans sa reconnaissance comme interlocuteur crédible. Comme nous l'avons souligné,

110 Ceci étant d'autant plus vrai dans un contexte (ou face à un discours) d'austérité.

111 Concrètement, ce travail d'animation permet de faire circuler les informations utiles aux bons endroits, de faire émerger des projets concrets, d'identifier des besoins, de trouver les ressources adaptées à ces besoins, de permettre des mutualisations et des économies d'échelle, etc.

ces attentes en termes d'emploi (et donc de projet économique) de la part du monde politique pourraient coïncider avec l'émergence d'une série de projets concrets en entrepreneuriat social portés par la CATL.

En outre, cette difficulté à mobiliser des alliés particulièrement « prosaïques » peut aussi résider dans le fait que la CATL reste, à ce stade, une dynamique relativement « flottante »[112]. Cette situation pouvant être corrélée à une série de tensions.

« Réserves d'indiens » versus risque de récupération : gérer des alliés hétérogènes

Une des questions cruciales qui anime les acteurs de la CATL touche à son potentiel de transformation du cadre institutionnel général et des valeurs qui le sous-tendent, orientant et contraignant les pratiques de production et de consommation alimentaires. Autrement dit, les acteurs de la CATL s'interrogent sur l'impact réel de leur action : se contente-elle de créer de l'agitation dans des niches d'innovations s'apparentant à des « réserves d'Indiens », ou permet-elle une véritable mise en tension du système dominant ? Ou encore, risque-t-elle d'offrir au régime dominant de nouvelles opportunités de s'adapter et de récupérer les nouvelles tendances du marché, comme cela a été le cas notamment avec l'agriculture biologique ? Cette dernière question est cruciale dans la mesure où l'essaimage fulgurant des circuits courts ces dernières années[113] ne semble pas avoir eu d'impact significatif visible et tangible sur les trajectoires agricoles.

Malgré ces préoccupations, il est parfois reproché par certains sympathisants plus « radicaux » de la dynamique que celle-ci ne prenne pas suffisamment une posture politique et revendicative ; une telle posture plus politiquement « virile » pourrait dès lors s'inscrire en opposition avec des acteurs que la CATL pourraient avoir intérêt à mobiliser. Dit de manière triviale : les porteurs de la CATL peuvent se retrouver dans une situation inconfortable à devoir ménager « la chèvre et le chou ». En d'autres mots, gagner de nouveaux alliés peut aussi parfois signifier en perdre d'anciens, ce qui peut entraîner alors une forme de télescopage programmatique avec une volonté affichée d'inclusivité.

112 On peut par exemple s'interroger sur le fait que la CATL ne s'est pas encore instituée en asbl.

113 À titre d'exemple, selon l'asbl du *Réseau des Consommateurs Responsables* (RCR), en Belgique francophone, on serait passé d'une quarantaine de groupements d'achat en 2003 à plus de 240 en 2015.

Entrepreneuriat : commonification versus commodification[114]

L'axe de développement de la CATL tourné vers des projets marqués économiquement permettant, de manière paradoxale, d'attirer d'une part des ressources publiques et d'autre part, de dégager une forme d'autonomie financière vis-à-vis de ces mêmes acteurs, peut aussi être source de tensions.

En effet, pour certains, cette orientation entrepreneuriale de la CATL (rappelons-le, parmi d'autres), ayant l'objectif affiché de créer de nombreux emplois décents non délocalisables, est de nature à asseoir la reconnaissance institutionnelle et politique du projet, et à la mettre demain en position d'exercer un contre-pouvoir. Ainsi, les valeurs revendiquées lors de sa création (souveraineté alimentaire et justice sociale notamment) la situeraient dans la catégorie des mouvements sociaux économiques[115].

Pour d'autres, cette orientation peut poser toutefois une série de questions en termes d'innovation et de relations avec les pouvoirs publics.

En termes d'innovation d'une part, cette vision tournée vers l'entrepreneuriat peut être perçue comme mobilisant plusieurs référents et dispositifs caractéristiques du paradigme néolibéral où capital social, naturel, culturel et politique sont convertis en valeurs monétarisées (la commodification). De plus, la figure de l'entrepreneur social s'apparenterait avant tout alors à celle du chef d'entreprise (ou porteur de projet). Dès lors, cette utilisation des mêmes références peut poser des questions sur le pouvoir transformatif et d'innovation de ce type de projet et particulièrement sur sa capacité à réinventer les modes d'échanges économiques davantage détachés de la propriété privée et du marché (la commonification).

D'autre part, l'adhésion au principe selon lequel les entrepreneurs (sociaux) doivent se charger de matières qui relèvent traditionnellement[116] plutôt des pouvoirs publics (notamment l'emploi, l'environnement, l'équité sociale dans le cas de la CATL) risquerait – *a posteriori* – de légitimer le retrait desdits pouvoirs publics dans ces matières, puisque d'autres acteurs s'en chargent avec succès.

114 Étienne Verhaegen, « La Révolution des "communs" », *Politique revue de débats* n° 90, 2015, p. 41-45.

115 « Une majorité d'initiatives tentant, chacune à leur niveau, de se réapproprier l'économie pour la transformer afin qu'elle redevienne un moyen pour atteindre des finalités sociales et sociétales ». D. Gabriel, « La Transition – Mouvement social économique ? », *Terre,* 2013, p. 14.

116 On peut s'interroger cependant si les pouvoirs publics seraient les seuls légitimes à s'occuper des questions d'emploi, d'environnement et d'équité sociale.

Cette tension étant soulignée, il convient de préciser que la SCFS *Les Compagnons de la terre* semble l'avoir dépassée moyennant un travail approfondi aux niveaux des dispositions statutaires de la coopérative. Inscrire donc la CATL aussi dans des projets économiques tout en conservant une posture réflexive peut être aussi un moyen d'innover en tentant de concilier esprit d'initiative, entrepreneuriat collectif, échanges marchands et gestion des communs.

Prolongements

Il reste évidemment du chemin à faire pour asseoir la CATL comme acteur et stimulateur d'un profond mouvement de pratiques, de transformations institutionnelles et de réorientation des paradigmes qui guident la gouvernance des systèmes agroalimentaires vers davantage de durabilité, d'inclusivité et de participation démocratique dans le contexte liégeois. Mais des bases semblent échafaudées.

Le lancement de l'initiative a créé une mobilisation importante de « mangeurs » et de personnes soucieuses du développement territorial. Des fertilisations croisées avec la recherche sont à l'œuvre. Celles-ci permettent notamment de structurer des réflexions et de tracer des pistes d'action pour construire une légitimité et une inscription dans l'espace public. Et il est indéniable aujourd'hui qu'elle sert de tremplin à plusieurs initiatives concrètes en économie sociale en région liégeoise.

A cette aune, à part peut-être dans l'orientation de travaux de recherche, l'influence de la CATL est encore difficile à percevoir. Il est encore prématuré d'évaluer la CATL sur base de tels critères, alors que d'une part, elle ne s'est pas encore structurée et ne dispose pas de moyens de fonctionnement pérennes et que, d'autre part, les objectifs qu'elle s'est fixée ne pourront réellement être évalués qu'à moyen et long termes. Mais cette préoccupation de l'impact est néanmoins dès à présent cruciale et suscite un travail de réflexion sur les stratégies à adopter, en particulier dans son ancrage institutionnel et les revendications d'ordre politique.

Mais aujourd'hui, ses fondateurs savent que la CATL est à la croisée des chemins. Il lui faut en particulier choisir entre rester une dynamique informelle, avec pour corollaire une véritable indépendance, ou prendre la voie d'une certaine institutionnalisation, probablement nécessaire eu égard aux enjeux cruciaux de transformation des systèmes alimentaires.

Face à ces visées transformatives, sur le plan institutionnel, une observation précise et systématique est requise quant aux signes témoignant de changements, tels que des adaptations des arsenaux législatifs, des réorientations au sein des politiques agricoles et de développement territorial, des aménagements

dans les normes sanitaires, les cursus d'enseignement ou les programmes de recherche.

CONCLUSION

Alors que la CATL semble coïncider avec la notion de système agroalimentaire alternatif (S3A)[117], il faut souligner que deux postures sur leur réel pouvoir transformatif s'opposent dans la littérature spécialisée.

Pour certains auteurs[118], les S3A sont une des voies les plus porteuses par lesquelles les acteurs peuvent répondre à des préoccupations sociales et environnementales grandissantes. Entre autres choses, ces S3A sont perçus comme des réseaux où s'articulent de nouvelles formes de gouvernance. Beaucoup les considèrent dès lors comme des « niches » incubatrices d'innovations sociotechniques permettant, par des processus de translation, de contester les logiques du système dominant et de développer des points d'appui discursifs, politiques et opérationnels agissant en prise directe sur lui pour le reconfigurer, voire le transformer en profondeur.

D'autres auteurs sont plus critiques[119] et soulignent le fait que ceux-ci pourraient aussi ne constituer qu'un épiphénomène, limité aux interstices. Ces observateurs soulignent les ambiguïtés du marquage de l'« alternatif » défendu par ces « micro-collectifs ». Les pratiques et discours qui s'y déploient pourraient n'être alors portés que par une logique de reproduction des conditions de leur propre émergence, étouffant par conséquent les aspirations et l'activisme vers des changements réellement émancipateurs.

L'expérimentation de la CATL nous amène à questionner ces deux visions polarisées. Une lecture de ces dynamiques peut aussi être faite dans le sens d'un processus de co-constitution qui implique à la fois les registres d'interprétation

117 Ch. Deverre & C. Lamine, *op. cit.*

118 Y. Chiffoleau, *« From Politics to Co-operation – The Dynamics of Embeddedness in Alternative Food Supply Chains », Sociologia Ruralis* n° 49(3), 2009, p. 218-235. G. Pleyers, *La Consommation critique – Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire,* Desclée de Brouwer, 2011. Y. Chiffoleau & B. Prévost, *op. cit.,* p. 7-20. J. Van Der Ploeg, Y. Jingzhong & S. Schneider, *« Rural Development trough the Construction of New, Nested Markets – Comparative Perspectives from China, Brazil and the European Union », Journal of Peasant Studies* n° 39(1), 2012, p. 133-173.

119 P. Allen, *« Reweaving the Food Security Safety Net – Mediating Entitlement and Entrepreneurship », Agriculture and Human Values* n°16, 1999, p. 117-129. J. Guthman, *« Bringing Good Food to Others – Investigating the Subjects of Alternative Food Practice », Cultural Geographies* n° 15, 2008, p. 431-447. E. Verhaegen, (2012), « Les Réseaux agroalimentaires alternatifs – Transformations globales ou nouvelle segmentation du marché », *in* D. Van Dam, M. Streith, J. Nizet & P.M. Stassart (Éd.), *Agroécologie – Entre pratiques et sciences sociales,* Educagri, 2012, p. 265-279.

et d'action(s) propres au système conventionnel et des registres alternatifs ou d'opposition. Cela signifierait alors que la (re-)construction des espaces locaux sous la globalisation ne pourrait en effet pas être comprise comme une trajectoire unidirectionnelle véhiculant ainsi une vision positivement fausse (et quelque peu romantique) entre d'une part, un « global » assimilé au capitalisme hégémonique et d'autre part, un ensemble de « locaux » comme autant d'espaces de résistance à cette hégémonie[120]. Plutôt, les réseaux, flux et acteurs guidés par les processus de la globalisation fusionneraient et se combineraient avec les pratiques et dispositifs aux échelles locales pour produire de nouvelles formations idiosyncratiques, des « bricolages ». Tenter d'appréhender ces formes et trajectoires diverses[121] nécessiterait alors de saisir les micro-politiques de négociation à l'œuvre dans le quotidien des acteurs.

En faisant écho aux transition studies assez classiquement mobilisées[122], comme le suggèrent déjà certains auteurs[123], le pari serait alors de combiner d'une part, un cadre de pensée « hiérarchique » ayant une portée heuristique certaine pour souligner le poids des manières de faire et de penser dominantes sur les innovations sociotechniques émergentes[124] et d'autre part, des cadres auxiliaires centrés sur la trajectoire des acteurs pour aider à comprendre les processus d'hybridation à l'œuvre[125].

120 Dupuis & Goodman, *« Should We Go "home" to Eat ? Toward a Reflexive Politics of Localism », Journal of Rural Studies* n° 21(3), 2005, p. 359-371. Dupuis & Goodman, *Alternative Food Networks – Knowledge, Practice, and Politics,* Routledge Studies, 2011.

121 R. White & A. Stirling, *« Sustaining Trajectories Towards Sustainability – Dynamics And Diversity in Uk Communal Growing Activities », Global Environmental Change* n° 23, 2013, p. 838-846.

122 Pour un aperçu des différents corpus de ces approches, voir J. Markard, R. Raven & B. Truffer, *« Sustainability Transitions – An Emerging Field of Research and its Prospects », Research Policy* n° 41, 2012, p. 955-967.

123 F. W. Geels, *« The Multi-Level Perspective on Sustainability Transitions – Response to Seven Criticisms », Environmental Innovation and Societal Transitions* n° 1, 2011, p. 24-40. A. Smith & R. Raven, *op. cit.,* p. 1025-1036. C. C. Hinrichs, *« Transitions to Sustainability – A Change in Thinking about Food Systems Change », Agriculture and Human Values* n° 31, 2014, p. 143-155. A. Vankeerberghen, B. Dannevoye & P.-M. Stassart, « L'Insularisation comme mode de transition – Le Cas de l'agriculture de conservation en Région Wallonne », in A. B. De Raymond & F. Goulet (Éd.), *Sociologie des grandes cultures – Au coeur du modèle industriel agricole,* Quae, 2014.

124 Et permettre aux chercheurs d'horizons divers de communiquer.

125 L. Holzemer, P. Marcq, L. Plateau, S. Mertens & K. Marechal, « Circuits courts alimentaires en Wallonie – Hybridation des pratiques des mangeurs et des modes d'organisation», *in* J.-P. Van Ypersele De Strihou & M. Hudon, (dir.), « Thème 2 : alimentation, agriculture, élevage », Louvain-la-Neuve, du 20 mai 2015 au 22 mai 2015.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les systèmes agro-alimentaires alternatifs, les personnes et les groupes de personnes qui les portent, font preuve de niveaux réflexivité très variables. Nous pensons qu'il y a un minimum de questions à se poser lorsque l'on s'y engage. Participons-nous à ce type de démarche alternative pour des raisons principalement utilitaristes (y trouver un avantage personnel), existentiel (y donner, au moins partiellement, un sens à sa vie), ou altruiste (contribuer à rendre le monde « meilleur ») ? Dans ce dernier cas, quels objectifs assignons-nous à notre action ? De quels moyens disposons-nous ou, mieux, quels moyens construisons-nous, pour y parvenir ? Quelles est notre compréhension de l'environnement dans lequel se déploient nos actions, et quelles sont les interactions réciproques entre nos actions et cet environnement ?

Dans les milieux socio-culturels et alternatifs, stratégie est souvent considéré comme un gros mot, au même titre par exemple que le mot entrepreneuriat. Tous deux sont associés au lexique capitaliste. Il serait peut-être utile de commencer à se les réapproprier. Ainsi, d'après le *Larousse,* la stratégie n'est jamais que « l'art de coordonner des actions, de manœuvrer habilement pour atteindre un but ». Avancer sans but, sans coordination, et en renonçant à manœuvrer de manière habile, ne constitue certainement pas la meilleure voie pour bousculer les acteurs dominants du système agro-alimentaire qui, eux, ne se privent pas de penser et d'agir de manière stratégique.

Un des meilleurs moyens de développer l'attitude réflexive qui nous fait parfois défaut est, peut-être, de prendre en compte sérieusement les critiques qui nous sont adressées et, également, sans tomber dans l'autoflagellation, de développer un état d'esprit auto-critique. Une attitude réflexive doit elle-même être fondée sur une connaissance et une compréhension de l'environnement dans lequel nos actes sont posés. Ainsi, la théorie de la transition des systèmes sociotechniques peut grandement nous aider à prendre conscience des limites de nos actions et des écueils qui les guettent, notamment l'enfermement dans une logique de niche ou la banalisation et la récupération par les acteurs du régime. Mais il ne faut pas non plus nous enfermer dans une représentation théorique particulière de la réalité, par essence imparfaite et incomplète. C'est pourquoi Etienne Verhaegen propose de compléter le cadre théorique de la transition des systèmes sociotechniques par des analyses fondées sur les modes de gouvernances, qui envisagent les systèmes alimentaires « comme étant des réseaux ou groupes d'acteurs opérant à différentes échelles[126] », et mettent en avant « la nécessité d'un couplage entre les pratiques alternatives locales et les actions plus classiques de pression sur les institutions existantes (les politiques

126 Étienne Verhaegen, *op. cit.,* p. 273.

et les agences exécutives, les normes, les centres de recherche et de formation, les médias…)[127] ».

Nous l'avons dit, la notion d'innovation sociale est centrale dans le développement des systèmes agro-alimentaires alternatifs. Olivier De Schutter, en grand défenseur et promoteur des innovations sociales, leur attribue un effet de démocratisation propre : « à mesure que chacun est encouragé à réinventer l'environnement qu'il habite, il n'est plus seulement acheteur passif de biens et de services (en tant que consommateur) ou de programmes politiques préformatés (en tant qu'électeur), il devient co-inventeur de solutions. Ceci va au-delà, non seulement du statut de "consom'acteur", mais aussi de la démocratie participative : en tant qu'innovateurs sociaux, les individus et les communautés sont redéfinis comme co-auteurs des solutions qui les concernent dans leurs contextes propres[128] ». En découlent, selon Olivier De Schutter, quatre avantages majeurs :

1. les innovations sociales ainsi conçues peuvent contribuer à redéfinir les modèles économiques dont nous dépendons ;
2. elles induisent une redéfinition bienvenue des rapports entre État et collectivités locales, acteurs privés, acteurs de l'économie sociale, et citoyens ;
3. elles mènent à une transformation des valeurs qui animent celles et ceux qui y prennent part ;
4. elles contribuent à une revitalisation des pratiques démocratiques[129].

Un tel plaidoyer en faveur des innovations sociales n'empêche nullement Olivier De Schutter d'adopter une posture critique et réflexive à leur égard[130]. Il déplore ainsi qu'elles soient – certes involontairement – complices du néolibéralisme à plusieurs égards :

- lorsque leur action volontariste favorise le retrait de l'état de fonctions qu'il assumait jusque-là ;
- lorsqu'elles se laissent complaisamment co-opter par le système dominant, comme ce fut par exemple le cas avec la récupération des labels équitables par les supermarchés ;
- lorsqu'elles reposent sur des valeurs – telle que l'(auto)entrepreneuriat- de l'idéologie néolibérale, invitant à la prise en charge par chacun de ses propres problèmes.

127 *Ibidem.*

128 Olivier De Schutter, postface au livre de Pablo Servigne, *op. cit.*, p. 157.

129 *Ibidem,* p. 157-160.

130 Conférence donnée par Olivier De Schutter, à Liège, le 5 décembre 2015, dans le cadre du 3e *Symposium populaire de l'agriculture paysanne.*

- lorsqu'elles reposent sur le bénévolat et l'auto-exploitation, qui ont pour corollaire une grande fragilité des innovations en question.

On connaît la capacité de digestion et de neutralisation de la critique dont fait preuve le système capitaliste ; c'est même une de ses principales forces[131]. Les systèmes agro-alimentaires alternatifs doivent apprendre à mettre la même énergie à digérer des critiques qui leur sont adressées, non pas à des fins de neutralisation, mais bien au contraire pour leur permettre de se remettre sincèrement en question et, in fine, de renforcer leurs positions.

Quelle serait, donc, une manière réellement constructive de prendre en compte des telles critiques ? La CATL en fournit un bon cas d'école, dans la mesure où certains de ses fondateurs les avaient intégrées bien avant le lancement officiel de la dynamique[132]. Voyons ce qu'il en est.

Commençons par pointer le fait que la CATL est notamment une démarche de réappropriation populaire de la notion d'entrepreneuriat, qui, comme nous l'avons signalé, est très critiquée pour figurer en bonne place dans le lexique capitaliste et néolibéral. Or, étymologiquement, entreprendre, entre-prendre, c'est tout simplement prendre ensemble. Avec un tel point de départ, le chemin n'est pas très long pour arriver à la notion de mouvement social économique. Ça vous parle ?

Pour avoir personnellement pris part, depuis quelques années, à la vie de plusieurs entreprises et à celle de divers mouvements sociaux, je peux témoigner que l'entreprise comporte certains avantages[133]. Son objet social et sa finalité (par exemple la souveraineté alimentaire, ou la réduction des inégalités face à l'alimentation) peuvent être délibérés et choisis démocratiquement, et ils sont ensuite protégés par les statuts dans le marbre desquels ils sont coulés[134]. On a la possibilité d'y faire le choix d'une finalité sociale autre que le profit, ce qui implique l'adoption d'un mode de gouvernance démocratique, avec des règles claires et précises concernant l'attribution des pouvoirs, l'établissement de contre-pouvoirs, et la manière dont sont prises les décisions. Ce n'est certai-

131 Luc Boltanski & Ève Chiapello, *Le Nouvel Esprit du capitalisme,* Gallimard, 1999.

132 Christian Jonet, « Initiatives de transition – Les Risques d'un imaginaire politique ambigu, Barricade, 2011. Disponible sur www.barricade.be

133 Voir la série de textes publiés par *Barricade* sur le rapport entre entrepreneuriat démocratique et transformation sociale : « Entreprise, changement social & démocratie – Quel rapport ? », 2014 ; « Démocratie en entreprise – Les Bonnes Intentions ne suffisent pas », 2014 ; « Entreprises démocratiques et changement social – Quelles perspectives ? », 2015 ; « Comment garantir et approfondir la démocratie dans les statuts d'une coopérative ? », 2015, disponibles sur www.barricade.be

134 Christian Jonet & Benoît Noël, « Comment garantir et approfondir la démocratie dans les statuts d'une coopérative ? », *Barricade,* 2015. Disponible sur www.barricade.be

nement pas la règle mais, à contrario, j'ai connu des mouvements sociaux dont l'objectif n'était pas clair du tout, sans règles de fonctionnement – et où, faute de mieux, c'est celui qui parle le plus fort qui a raison –, et qui ne disposaient pas de la moindre ressource pour mener des actions.

Ce qui nous amène à un autre intérêt de l'entreprise ; elle est justement faite pour concentrer des moyens d'action : capital, « ressources humaines », savoirs et savoir-faire divers et variés. Or, pour en revenir au texte d'introduction sur l'éducation populaire, où nous invoquions le sociologue Christian Maurel, une des principales raisons d'être des mouvements sociaux n'est-elle pas d'augmenter notre puissance (démocratique) d'agir, pour « passer d'une situation de démission à une situation d'organisation » ?

L'organisation, voilà bien un autre tabou de certains mouvements sociaux. Dans un texte cinglant intitulé « *Occuper Wall Street,* un mouvement tombé amoureux de lui-même[135] », l'auteur américain Thomas Frank fustigeait le culte, poussé jusqu'à l'absurde, de l'horizontalité et de la participation. Conçues comme des fins en elles-mêmes, ces dernières ont amené le mouvement *Occupy Wall Street* à renoncer à se choisir des représentants et surtout, à formuler la moindre revendication ! Avec à la clé une ineffectivité totale du mouvement et, in fine, sa dislocation.

Il faut se garder des comparaisons improbables, mais force est de constater que l'efficacité constitue le dernier des soucis dans certains groupes portant des alternatives alimentaires. L'inefficacité peut même y constituer un choix assumé. Ainsi, l'éthique de l'autogestion qui est propre à un certain groupe d'achat alimentaire liégeois prend « la forme d'un mot d'ordre en triptyque : "tout le monde travaille ; tout le monde participe aux décisions ; personne ne contrôle si tout le monde respecte les deux premières règles". La centralisation de l'information, ou la coordination des actions, y sont des vœux pieux, en pratique inapplicables ; périodiquement, quelques-uns s'y essaient, et puis renoncent au bout de quelques semaines, ou de quelques mois pour les plus résistants[136] ». Loin de moi l'idée de vouloir juger ou dénigrer, et pour comprendre de quoi il retourne, je conseille la lecture du très beau texte de Nicolas Pieret dont cet extrait est tiré. Mais la mise en perspective est utile. Les dynamiques totalement informelles de ce type ont l'avantage de constituer une critique vivante des phénomènes de marchandisation et de chosification de l'alimentation, mais elles ne sauraient constituer l'alpha et l'oméga de la résistance et de la contestation. Une complémentarité existe selon nous avec des initiatives plus structurées et offensives. Ainsi, une dynamique d'entrepreneuriat social et collectif est à l'œuvre au sein de CATL – au moment de publier ce rapport, une dizaine de nouveaux projets coopératifs prennent leur essor dans la constellation CATL.

135 *Le Monde Diplomatique,* janvier 2013.

136 Nicolas Pieret, *op. cit.*

Aller se frotter à l'agribusiness pour lui prendre des parts de marché, contribuer à affaiblir son pouvoir et s'en autonomiser, nécessite, précisément, efficacité et organisation.

Ajoutons que le fait d'appuyer les mouvements sociaux pour la souveraineté alimentaire sur des activités économiques qui se veulent viables et autonomes, permet de répondre à la critique des innovations sociales relative à leur dépendance au bénévolat et à l'auto-exploitation des personnes qui s'y investissent. Cela accentue par contre le poids de la critique relative à la commodification de l'alimentation. On le voit, le chemin vers la construction de systèmes agroalimentaires alternatifs n'est pas pavé que de bonnes intentions, il l'est aussi d'ambivalences.

Quant à elle, la critique de l'entrepreneuriat relative à son rapport avec l'éthique capitaliste de l'individualisation de la responsabilité, ne nous semble pas vraiment s'appliquer au type d'entrepreneuriat social et collectif développé au sein de la CATL. Ce dernier constitue au contraire un début de prise en charge *collective* de questions *collectives :* la sécurité et la souveraineté alimentaires. Bien sûr, les enjeux alimentaires sont d'une importance telle qu'ils ne peuvent être l'apanage d'acteurs privés, même en économie sociale. Pour rappel, la prise en charge d'enjeux collectifs par des acteurs privés, légitimant le retrait du secteur public de certaines sphères d'activité, constitue une critique fondamentale adressée aux innovations sociales. Cette critique peut dès lors à son tour être prise en compte par la CATL.

Dans de nombreux pays, dont les Etats Unis et le Canada, on constate l'émergence d'organes consultatifs (Food councils, Food Boards, Conseils de politique alimentaire…) qui associent de manière transparente de nombreuses parties prenantes, dont les différents pouvoirs publics concernés, dans l'élaboration des politiques alimentaires. La CATL et les initiatives similaires en train de naître en Wallonie et en région bruxelloise pourraient avoir pour vocation de se transformer, dans les années à venir, en de tels organes consultatifs. La montée en puissance d'une filière économique locale et coopérative, et l'implication accrue des pouvoirs publics concernés via de nouveaux organes consultatifs, se conjugueraient ainsi dans une même visée : la démocratisation des politiques alimentaires locales.

Si l'investissement du niveau local est indispensable à la l'émergence de systèmes alimentaires plus justes, démocratiques et durables, il n'est pas suffisant. « Au niveau international, il faudrait parvenir à une meilleure coordination de l'action menée aux niveaux multilatéral, régional et national, afin de créer des conditions internationales favorables, qui récompensent et soutiennent les efforts faits au niveau national en vue de permettre la réalisation du droit à l'ali-

mentation plutôt que de l'empêcher.[137] » Or, dans l'état actuel de dérégulation du commerce mondial et de la finance, de telles conditions internationales favorables sont loin d'être réunies.

Christian Jonet, *décembre* 2015

137 Olivier De Schutter, « Rapport réf. A/HRC/25/57 », *op. cit.*, p. 16.

Autres analyses disponibles sur notre site :

2015

- Comment accélérer la transition énergétique ?
- Les Scientifiques sont-ils sexistes ?
- Religion et choix politiques – Un couple à options multiples.
- *Big Data* – Les nouvelles données du pouvoir.
- Barèmes à l'ancienneté – Un modèle à revoir ?
- Prostitution – Qu'apporte la réflexion féministe ?
- Dévoiler la vertu des femmes – Ou comment mettre sur la place publique les gestes qui en sont exclus.
- Permaculture et maraîchage biologique – Un choix économiquement intéressant ?
- La Permaculture, le nouveau graal agricole ? – Ou la permaculture peut-elle nourrir l'humanité ?
- Sous les jupes de l'école.
- Penser en milieu consensuel (à quoi consentons-nous ?).
- Coopératives et démocratie – Un état des lieux de la question pour encourager la vitalité démocratique des coopératives.
- Entreprises démocratiques et changement social – Quelles perspectives ?

2014

- Le Capitalisme numérique – En route vers un e-avenir radieux ? [ÉTUDE]
- Les *Compagnons de la terre* – Réinventer l'agriculture en Wallonie.
- Le Nucléaire pour l'après-pétrole ?
- *C'est dans votre intérêt !* – Crédits, intérêts et concentration des richesses.
- Le Chemin vers une société solidaire sera multiforme.
- *Et toi, tu as des enfants ?*
- Avoir un enfant ou interrompre sa grossesse, deux choix responsables.
- Faut-il moraliser l'économie sociale ?
- Sortir de la double servitude d'un métier et d'une protection masculine – Pour une réflexion féministe sur le revenu de base.
- *Alors, ça vient ?* – Pourquoi la transition se fait attendre.
- *Sainte-Croissance, priez pour nous !*
- L'Accord sur le commerce des services.
- Accords multilatéraux de libre-échange.
- La Responsabilité sociale de l'entreprise.
- Entreprise, changement social & démocratie – Quel rapport ?
- Démocratie en entreprise – Les bonnes intentions ne suffisent pas.
- L'Évolution des initiatives de *Transition* [2] – Leur rapport au territoire.
- ...

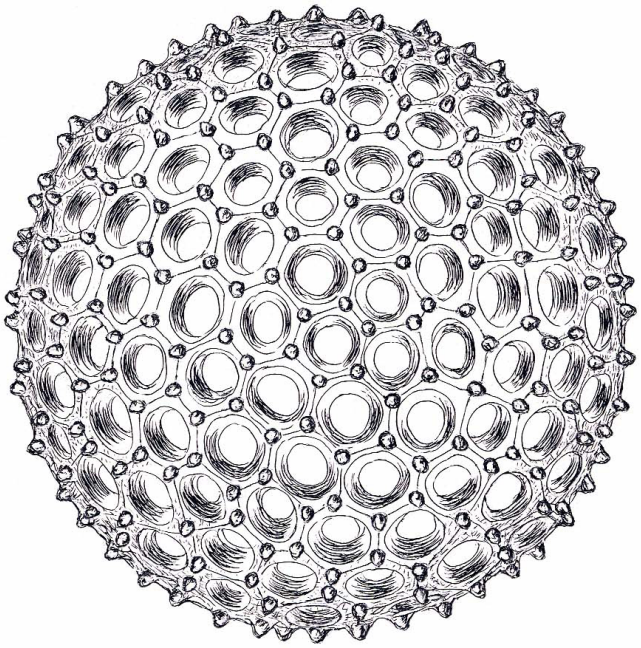

BARRICADE
CULTURE D'ALTERNATIVES

Lieu d'émancipation collective et de création d'alternatives, ***Barricade*** expérimente dans les domaines culturels, sociaux et économiques depuis 1996.

Barricade est engagée dans différents mouvements sociaux et citoyens ainsi que dans le développement de projets économiques alternatifs dont la visée commune est de promouvoir l'égalité et la justice sociale.

Depuis 2010, nos publications s'inscrivent dans ce contexte et sont le fruit d'une démarche de *recherche-action,* d'une implication de terrain dans la transformation de la société. ***Barricade*** est également un espace public de débat permettant la rencontre des paroles citoyennes, militantes, syndicales, associatives, académiques & politiques. Enfin ***Barricade*** constitue un lieu d'accueil pour de nombreux collectifs et associations, et tout simplement un lieu d'échanges et de convivialité. C'est tout ça ***Barricade***. *Toutes les analyses sur :* www.barricade.be

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Avec le soutien de la Wallonie